



# OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



CERFRANCE Alliance Centre  
 CERFRANCE BFC  
 CERFRANCE Nord Est Île de France  
 CERFRANCE Saône-et-Loire  
 CERFRANCE Sud Champagne  
 CERFRANCE Yonne



AS Entreprises Mame

## BROCHURE 2013 RÉSULTATS 2011 - PRÉVISIONS 2012-2013

Etude imprimée sur papier recyclé avec le soutien de :



# Crédits et remerciements :

## Production laitière

Thierry Lekens

☎ 03.24.52.61.90 - ✉ [tlekens@neidf.cerfrance.fr](mailto:tlekens@neidf.cerfrance.fr)



Nord Est Ile de France

Voir loin, les pieds sur terre

## Viande bovine spécialisée

Séverine Jacquin

☎ 03.25.87.08.40 - ✉ [sjacquin@sudchampagne.cerfrance.fr](mailto:sjacquin@sudchampagne.cerfrance.fr)



Sud Champagne

Voir loin, les pieds sur terre

## Polyculture bovins viande

François Massuard

☎ 03.80.63.14.84 - ✉ [fmassuard@bfc.cerfrance.fr](mailto:fmassuard@bfc.cerfrance.fr)



BFC

Voir loin, les pieds sur terre

## Cultures de vente

Pierre Perreau

☎ 03.86.49.48.60 - ✉ [pperreau@89.cerfrance.fr](mailto:pperreau@89.cerfrance.fr)



Yonne

Voir loin, les pieds sur terre

## Note de conjoncture

Julien Soucat

☎ 03.26.64.07.68 - ✉ [jsoucat@fdsea51.fr](mailto:jsoucat@fdsea51.fr)



## Mise en page, graphisme

Lara Fournier-Pinçon

☎ 06.60.91.43.46 - ✉ [lfournier@sudchampagne.cerfrance.fr](mailto:lfournier@sudchampagne.cerfrance.fr)



Sud Champagne

Voir loin, les pieds sur terre

## CERFRANCE Saone et Loire

☎ 03.85.29.55.93 - ✉ [hbrivet@71.cerfrance.fr](mailto:hbrivet@71.cerfrance.fr)



Saône-et-Loire

Voir loin, les pieds sur terre

## CERFRANCE Alliance-Centre

☎ 03.86.71.92.50 - ✉ [nroche@alliancecentre.cerfrance.fr](mailto:nroche@alliancecentre.cerfrance.fr)



Alliance - Centre

Voir loin, les pieds sur terre

LA PRODUCTION LAITIÈRE :	7
Les moyens de production	7
Données technico-économiques	8
Synthèse économique et financière	11
Le compte de résultat	11
La trésorerie	14
Le bilan	15
Perspectives	16
LA VIANDE BOVINE	17
<b>Les systèmes bovins viande spécialisés</b>	<b>17</b>
Les moyens de production	17
Données technico-économiques	18
Synthèse économique et financière	19
La trésorerie	22
Le bilan	23
Perspectives	23
LA VIANDE BOVINE	25
<b>Les systèmes polyculture bovins viande</b>	<b>25</b>
Les moyens de production	25
Données technico-économiques	26
Synthèse économique et financière	27
La trésorerie	30
Le bilan	31
Perspectives	32
LES CULTURES DE VENTE	33
Données technico-économiques	33
Synthèse économique et financière	37
Perspectives	42
CONJONCTURE FILIERE BIO 2013	43
<b>Les tendances de la production</b>	<b>43</b>
En Europe	43
En France	43
Focus sur la Champagne-Ardenne	43
<b>Les attentes des consommateurs de produits bio</b>	<b>44</b>
<b>Retour sur les aides à l'Agriculture Biologique (AB)</b>	<b>44</b>
Les aides à la conversion à l'AB	45
Les aides au maintien à l'AB	45
Le crédit d'impôt	45
<b>Réforme de la PAC</b>	<b>46</b>
LISTE DES ABRÉVIATIONS	47



## Edito : Dix ans de références économiques en Bio !

C'est avec une grande satisfaction que nous éditons cette année notre dixième analyse de groupe des exploitations converties à l'agriculture biologique.

### **Déjà dix ans : l'occasion de regarder le chemin parcouru (morceaux choisis des neufs précédents éditos)**

Notre premier édito faisait état d'une « *démarche nouvelle, que nous souhaitons pérenniser et renouveler pour chaque campagne. Cette première version ne demande qu'à s'améliorer dans les années à venir en accroissant notamment la taille de l'échantillon* ».

Dès la deuxième année, l'échantillon grossissait, et nous ajoutions « *une note de conjoncture de la filière bio* », qui a toujours sa place dans ce document.

Et au bout de trois ans, ce constat : « *jusqu'à présent nous constatons des résultats moyens en agriculture biologique à des niveaux comparables à l'agriculture conventionnelle* ».

Et on se prenait à rêver d'un « *objectif contraignant d'incorporation d'aliments bio dans l'alimentation globale* », bien avant le Grenelle de l'environnement.

**2007 - 2008** : Crise de croissance, et si nos données « *concernent de plus en plus d'exploitations* », se pose la question des nouveaux entrants dans la filière : « *faut-il intégrer de gros organismes producteurs, stockeurs, et transformateurs dans la filière ?* »

**2008 – 2009** : Grenelle de l'environnement et réduction des pesticides : « *l'agriculture biologique a certainement des propositions à faire, issues de pratiques déjà mises en œuvre depuis un certain temps* » précisait l'édito de 2009.

**Début 2010**, l'édito, confié cette année là à un producteur bio, constatait que « *de toute évidence, les raisons de convertir sa ferme en bio ne manquent pas... et ce n'est que sur la base d'un vrai projet agronomique et économique, mûrement pensé et évalué, et dans l'optique d'un accompagnement sérieux à la conversion, que le passage en bio s'avère ensuite pertinent et fructueux, donc durable* ».

L'édito suivant constatait deux choses : le retard de nos régions dans les conversions, par rapport à des régions comme PACA ou Languedoc-Roussillon, d'une part, et le poids de la grande distribution dans la croissance de la consommation de produits bio d'autre part.

**Début 2012**, dans la continuité de nos travaux précédents, nous affirmions donc que parmi les orientations possibles pour les exploitations agricoles, « *l'agriculture biologique est un choix qui se justifie économiquement* », sous réserves que le marché continue d'apporter une plus value aux produits bio.

### **Et maintenant...**

Nos objectifs restent les mêmes : donner aux conseillers et aux clients de nos organismes des références en agriculture biologique, et contribuer au développement d'une filière qui reste porteuse d'avenir, car elle prend en compte les attentes sociétales.

Après avoir introduit des éléments de prévision dans notre brochure depuis quelques années, l'évolution suivante sera sans doute d'élargir les systèmes d'exploitation analysés, dès que la taille de l'échantillon nous le permettra.

Dans l'attente, et pour reprendre la formulation d'un des premiers documents diffusés : « *Vos remarques et vos critiques sont les bienvenues, toujours dans le but d'améliorer le conseil auprès de nos clients* ».

**Pierre Perreau  
CERFRANCE Yonne**



## Préambule

Nos analyses sont faites par rapport à des groupes conventionnels les plus proches possibles avec les limites que cela suppose en termes de comparaison : en effet, il y a une dispersion des exploitations dans notre échantillon bio sur sept ou huit départements alors que l'échantillon de référence conventionnel est souvent sur un seul département.

Mais sur la durée, nous recherchons plutôt l'analyse des évolutions pluriannuelles des deux systèmes que la comparaison pure des résultats annuels.

## LA PRODUCTION LAITIÈRE :

Pour cette campagne 2011-2012, l'échantillon du groupe laitier est constitué de 34 exploitations agricoles réparties sur 8 départements et dont la conversion est achevée.

◆ 7 en Haute-Marne  
 ◆ 6 dans l'Yonne  
 ◆ 7 dans les Ardennes  
 ◆ 2 dans l'Aisne

◆ 4 dans la Nièvre  
 ◆ 5 en Haute-Saône  
 ◆ 2 dans le Nord  
 ◆ 1 dans la Marne

Ces 34 exploitations comprennent 25 sociétés et 9 exploitations individuelles.  
 L'échantillon comporte **2 047 vaches laitières**.

Nous avons établi une comparaison avec le groupe laitier techniquement le plus proche issu des analyses de groupe du CERFRANCE Nord Est Ile de France pour la même campagne. Ce groupe comprend 55 exploitations dont le quota laitier est inférieur à 420 000 litres.

### Les moyens de production

CRITÈRES	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2011 conventionnel
<b>Main d'œuvre</b>					
Nombre d'UTH totales	2.38	2.54	2.02	2.43	1.84
Dont UTH salariées	0.58	0.60	0.42	0.65	0.30
<b>Utilisation du sol</b>					
<b>SAU</b>	<b>126.46</b>	<b>122.52</b>	<b>117.00</b>	<b>122.00</b>	<b>143.58</b>
Dont cultures de vente	27.61	23.76	20.40	19.60	33.31
<b>SFP</b>	<b>98.85</b>	<b>98.76</b>	<b>96.60</b>	<b>102.40</b>	<b>110.27</b>
Dont maïs ensilage	0.38	0.12	2.00	1.80	15.80
Dont STH et prairies temporaires	98.47	98.64	94.60	100.60	94.47
Nombre de VL	<b>54.7</b>	<b>56</b>	<b>53</b>	<b>60</b>	<b>45</b>
Valeur du DPU en €	<b>191</b>	<b>197</b>	<b>270</b>	<b>284</b>	<b>326</b>

Nous pouvons constater les éléments suivants :

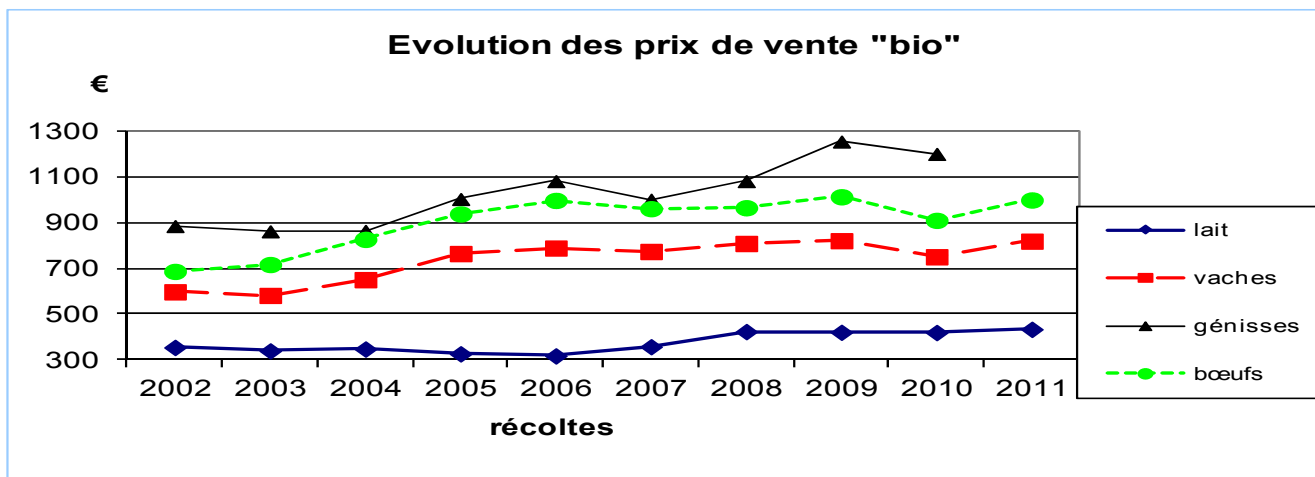
- Davantage de main d'œuvre : 1 UTH met 50 ha en valeur en bio contre 78 ha en conventionnel.
- 4 exploitations cultivent du maïs ensilage.
- Un nombre de vaches laitières plus important pour la même livraison de lait.
- Un DPU moyen toujours inférieur de 42 €.

## Données technico-économiques

Prix du lait en augmentation

CRITÈRES	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2011 conventionnel
<b>Lait/VL (avec lait aux veaux)</b>	4 639 L	4 729 L	5 165 L	5 238 L	6 872 L
<b>Effectif VL</b>	55	56	53	60	45
<b>Quota laitier</b>	279 778 L	246 732 L	286 482 L	341 782 L	294 287 L
<b>Lait livré en laiterie</b>	243 662 L	229 250 L	257 387 L	296 649 L	295 560 L
<b>UGB/ha</b>	1.05	1.03	1.05	1.08	1.26
<b>Prix de vente</b>					
<b>Lait « laiterie » en €/1000 l</b>	<b>424 €</b>	<b>421 €</b>	<b>420 €</b>	<b>434 €</b>	<b>340 €</b>
<b>Vaches</b>	123 VL à <b>809 €</b> 281kg x 2.88€	307 VL à <b>821 €</b> 294kg x 2.79€	279 VL à <b>751 €</b> 273kg x 2.75€	497 VL à <b>819 €</b> 286kg x 2.86€	<b>850 €</b> 322 kg x 2.64 €
<b>Génisses pleines</b>	10 génisses à <b>1 081 €</b>	15 génisses à <b>1 254 €</b>	5 génisses à <b>1 200 €</b>		
<b>Bœufs</b>	86 bœufs à <b>965€</b> 338 kg x 2.85 €	85 bœufs à <b>1 013€</b> 334 kg x 3.03 €	142 bœufs à <b>910€</b> 328 kg x 2.78 €	115 bœufs à <b>999€</b> 335 kg X 2.98 €	<b>988 €</b> 358kg x 2.76 €





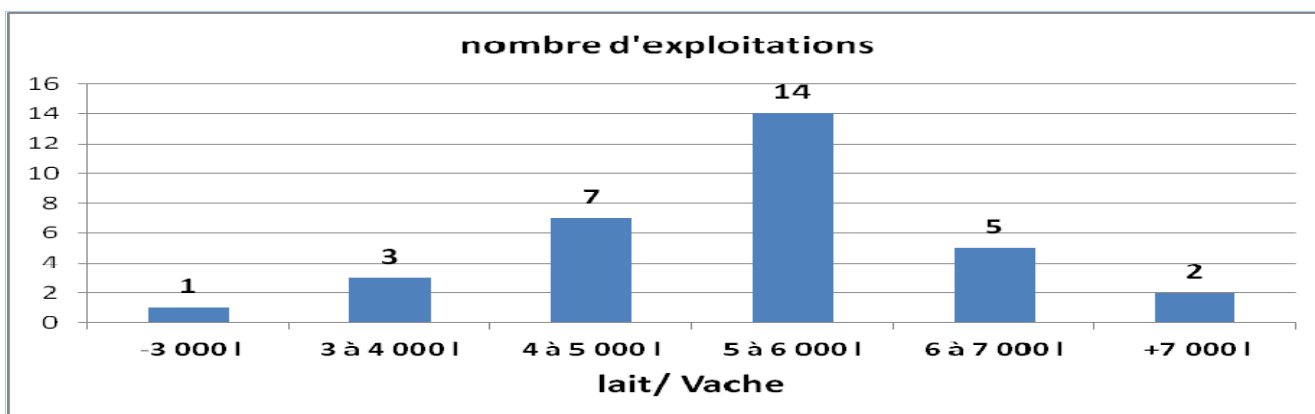
Le prix du lait s'accroît de 3.3 % dans l'échantillon.

Le prix du kg de viande bovine laitière s'accroît de 4 % en vaches de réforme et de 7 % en bœufs laitiers.

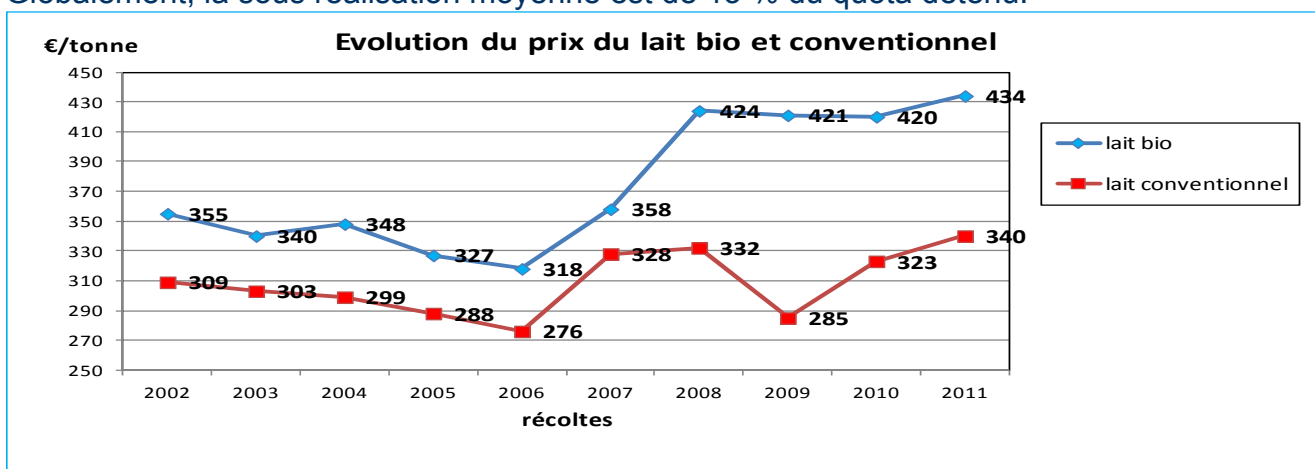
Les poids de carcasse sont également en augmentation ce qui génère une hausse globale de 9 % par animal mâle ou femelle.

Le niveau de production en hausse de 70 litres dépasse les 5 200 litres par vache présente.

Dans cette moyenne, 22 % des élevages se situent entre 4 000 et 5 000 litres par vache et 44 % entre 5 000 et 6 000 litres. Deux étables sont au-dessus de 7 000 litres par vache.



Globalement, la sous réalisation moyenne est de 13 % du quota déteu.



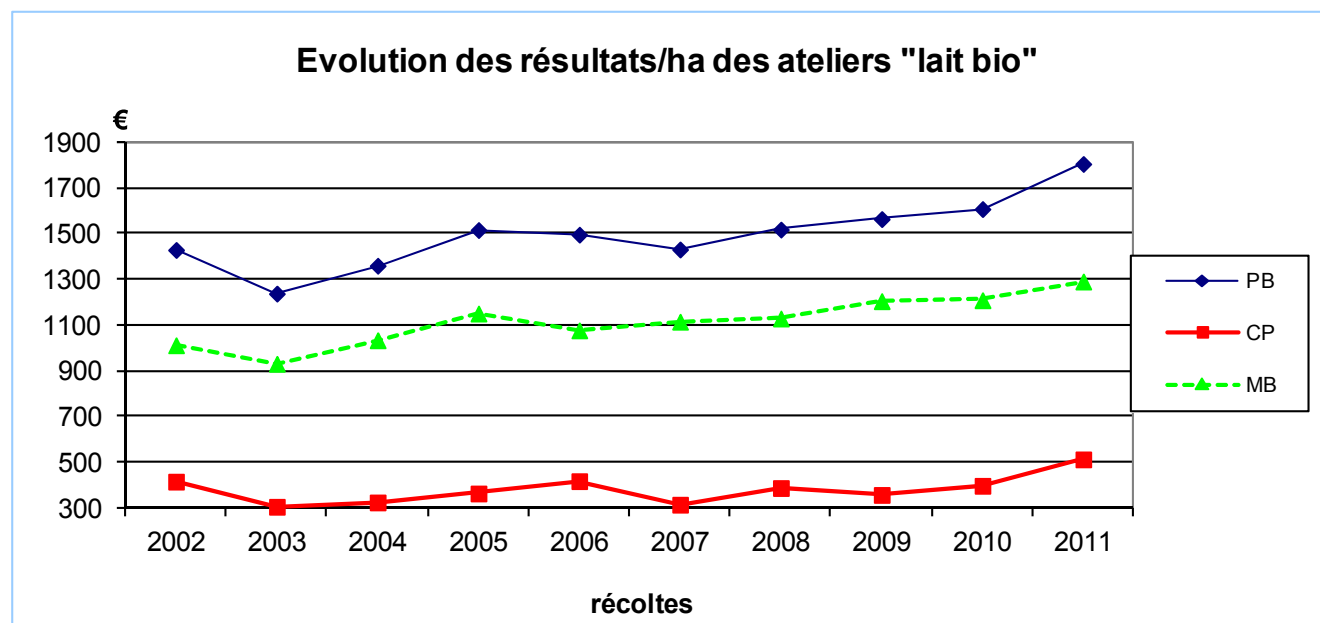
Sur 10 exercices, le prix du lait bio est toujours supérieur au conventionnel, avec deux constats :

- Une forte progression entre 2006 et 2008.
- Moins d'à-coups dans les variations annuelles que le conventionnel (en particulier en 2009).

Depuis 2008, la différence est de l'ordre de 90 à 100 €/tonne favorable au lait bio.

### Nouvelle hausse du produit brut et des charges proportionnelles de l'atelier « lait bio »

RÉSULTATS LAIT EN €	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2011 conventionnel
Produit brut/ha SFP lait	1 519	1 565	1 609	1 806	2 305
Charges prop/ha SFP lait	389	359	399	514	876
<b>Marge brute/ha SFP lait</b>	<b>1 130</b>	<b>1 206</b>	<b>1 210</b>	<b>1 292</b>	<b>1 429</b>
Produit brut/VL	2 315	2 432	2 452	2 675	2 649
Charges proportionnelles/VL	593	558	608	761	996
<i>Dont aliments (VL + génisses)</i>	448	370	401	441	553
<i>Dont frais vétérinaires</i>	55	62	49	52	99
<b>Marge brute/VL</b>	<b>1 722</b>	<b>1 874</b>	<b>1 844</b>	<b>1 914</b>	<b>1 653</b>
<i>Aliments VL en €/1000 litres</i>	55	55	48	53	50
<b>Marge brute €/1 000 L vendus</b>	<b>386</b>	<b>458</b>	<b>380</b>	<b>383</b>	<b>248</b>



2011-2012 est marqué par une hausse du produit de 220 € par vache et des charges de 115 € : en conséquence les marges brutes par hectare, par vache et par litre de lait progressent.

## Synthèse économique et financière

### Le compte de résultat

CRITÈRES EN €/HA	R 2011 BIO	R 2011 <i>conventionnel</i>	Écarts
<b>Produit brut</b>	<b>1 798</b>	<b>1 775</b>	<b>+ 23</b>
Dont lait, viande et végétaux	1 451	1 147	+ 304
Dont aides PAC couplées	10	8	+2
Dont DPU	261	289	- 28
Dont aides conversion bio	76	-	+ 76
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>488</b>	<b>585</b>	<b>- 97</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>1 310</b>	<b>1 190</b>	<b>+ 120</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>1 035</b>	<b>889</b>	<b>+ 146</b>
Dont main d'œuvre	200	109	+ 91
Dont mécanisation	398	393	+ 5
Dont charges financières	51	47	+ 4
<b>EBE</b>	<b>661</b>	<b>604</b>	<b>+ 57</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>585</b>	<b>604</b>	<b>-19</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>275</b>	<b>301</b>	<b>- 26</b>

Le produit brut par hectare est identique à l'année précédente, mais les charges proportionnelles s'accroissent ce qui réduit la marge brute.

Les charges de structure régressent en mécanisation mais restent globalement supérieures au groupe conventionnel, en particulier pour les frais de main d'œuvre.

À 661 € par ha, l'EBE est stable sur trois ans.

À 57 € par hectare, l'écart d'EBE entre les deux systèmes bio et conventionnel se réduit et le résultat courant bio est inférieur de 26 €.



## Stabilité des soldes intermédiaires de gestion

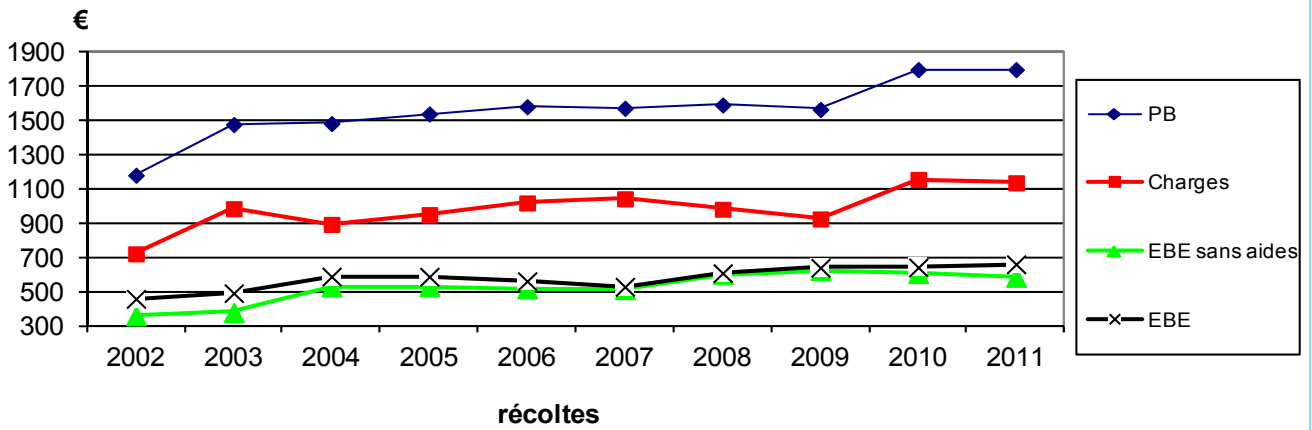
CRITÈRES EN €/HA	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011
<b>Produit brut</b>	<b>1 591</b>	<b>1 565</b>	<b>1 798</b>	<b>1 798</b>
Dont lait, viande et végétaux	1 343	1 284	1 508	1 451
Dont aides PAC	46	47	12	10
Dont DPU	195	218	243	261
Dont aides conversion bio	7	16	35	76
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>403</b>	<b>436</b>	<b>427</b>	<b>488</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>1 188</b>	<b>1 129</b>	<b>1 371</b>	<b>1 310</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>913</b>	<b>974</b>	<b>1 097</b>	<b>1 035</b>
Dont main d'œuvre	185	196	205	200
Dont mécanisation	383	403	426	398
Dont charges financières	43	43	53	51
<b>EBE</b>	<b>609</b>	<b>640</b>	<b>642</b>	<b>661</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>602</b>	<b>624</b>	<b>607</b>	<b>585</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>276</b>	<b>155</b>	<b>274</b>	<b>275</b>

On peut constater une stabilité des résultats sur les quatre dernières années, malgré une hausse des charges proportionnelles.

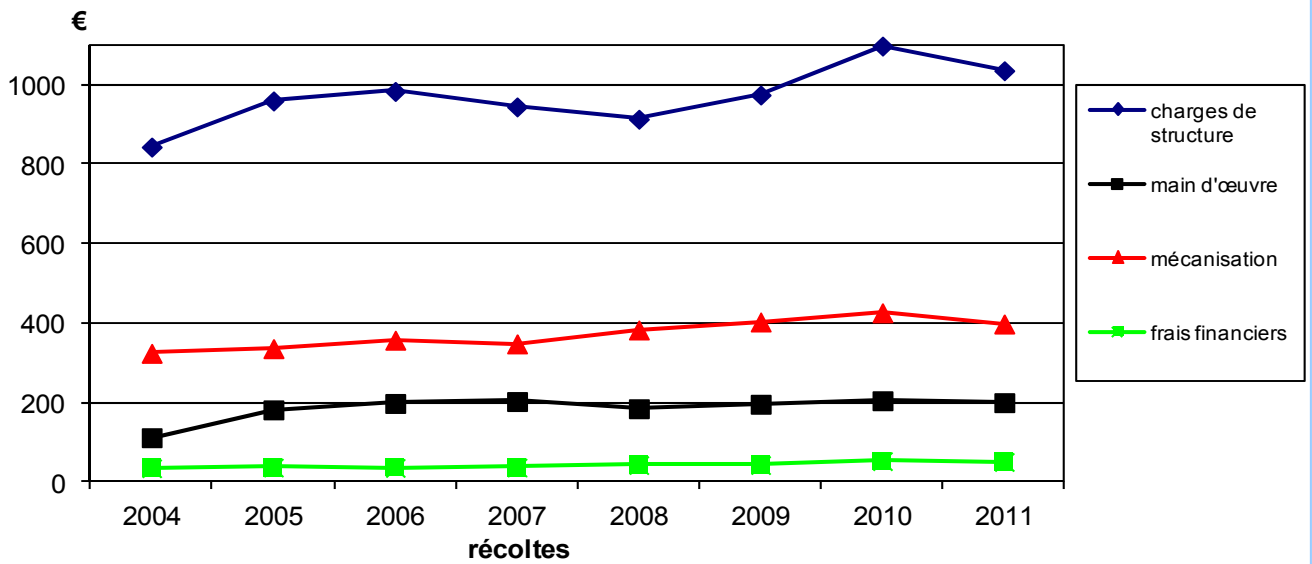
Au final, l'EBE moyen oscille chaque année entre 600 et 660 €.



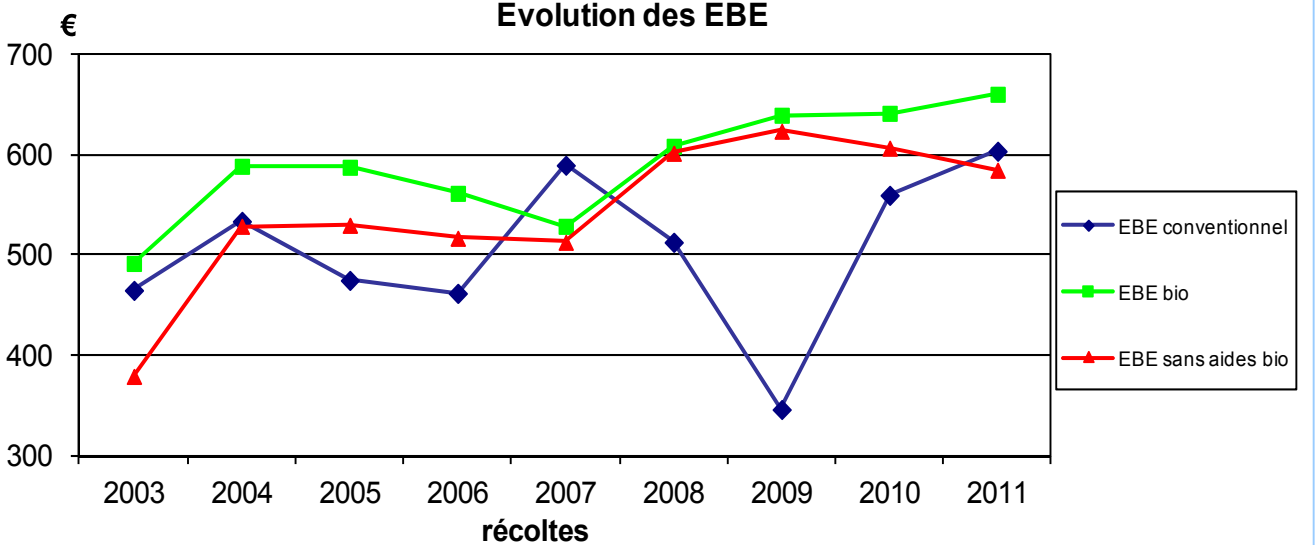
### Evolution des résultats économiques "bio"



### Evolution des charges de structure "bio"



### Evolution des EBE



## La trésorerie

Un équilibre financier confirmé chaque année.

	<b>R 2011 BIO</b>	<b>R 2011 conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>661</b>	<b>604</b>	<b>+ 57</b>
EBE sans aides bio/ha en €	585	604	- 19
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>276</b>	<b>252</b>	<b>+ 24</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>385</b>	<b>352</b>	<b>+ 33</b>
solde disponible sans aides bio/ha	309	352	- 43
<b>EBE par UTAF en €</b>	<b>45 300</b>	<b>56 300</b>	<b>- 11 000</b>
Disponible par UTAF	26 400	32 800	- 6 400
Résultat courant/UTAF en €	18 800	28 100	- 9 300
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>36.6</b>	<b>34.0</b>	<b>+ 2.6</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>41.8</b>	<b>41.7</b>	<b>+ 0.1</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>42.9</b>	<b>44.2</b>	<b>- 1.3</b>

Avec 42 % de l'EBE, la part du résultat consacrée au remboursement des prêts reste modérée. L'endettement reste inférieur à 50 % et après remboursement des emprunts, le disponible par UTH est de 26 000 €.

Sur quatre années, le disponible moyen après remboursement des prêts est de 390 €/ha. Ce qui, en termes de disponibilité, correspond à 48 000 € annuels pour assurer les besoins privés et l'autofinancement d'investissements.

	<b>R 2008</b>	<b>R 2009</b>	<b>R 2010</b>	<b>R 2011</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>609</b>	<b>640</b>	<b>642</b>	<b>661</b>
EBE sans aides bio/ha en €	602	624	607	585
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>225</b>	<b>230</b>	<b>255</b>	<b>276</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>384</b>	<b>410</b>	<b>387</b>	<b>385</b>
solde disponible sans aides bio/ha	377	394	352	309
<b>EBE par UTAF en €</b>	<b>42 800</b>	<b>40 400</b>	<b>46 900</b>	<b>45 300</b>
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>19 400</b>	<b>9 800</b>	<b>20 000</b>	<b>18 800</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>39.9</b>	<b>40.9</b>	<b>35.7</b>	<b>36.6</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>36.6</b>	<b>35.9</b>	<b>39.7</b>	<b>41.8</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>40.5</b>	<b>40.4</b>	<b>45.8</b>	<b>42.9</b>

## Le bilan

Plus de capitaux et moins d'endettement.

	<b>R 2011 BIO</b>	<b>R 2011 conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>Actif en €</b>	<b>525 400</b>	<b>480 000</b>	<b>+ 45 400</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>300 000</b>	<b>267 800</b>	<b>+ 32 200</b>
<b>Emprunts long et moyen terme</b>	<b>167 600</b>	<b>153 100</b>	<b>+ 14 500</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>57 800</b>	<b>59 100</b>	<b>- 1 300</b>
<b>Taux d'endettement %</b>	<b>42.9</b>	<b>44.2</b>	<b>- 1.3</b>
Dont court terme %	11	12.3	- 1.3

Le bilan des laitiers bio présente une solidité financière et un endettement modéré de 43 %.



## Perspectives

Les chiffres prévisionnels qui figurent dans le tableau suivant sont basés sur les hypothèses et évolutions de prix suivantes :

- Ce sont des exploitations totalement converties à l'AB avec des aides au maintien à l'AB et des valorisations des produits en bio.
- Concernant les prix retenus :
  - En lait : - 8 % pour 2012 et + 5 % pour 2013.
  - En viande laitière : + 15 % en 2012.
  - En céréales : +10 % en 2012 et + 5 % en 2013.

Pour les charges :

- + 10 % en semences 2012 et + 5 % en 2013.
- + 5 % en aliments en 2012 et + 5 % en 2013.
- + 5 % sur les charges de main d'œuvre et mécanisation.
- + 1 % par an sur l'ensemble des autres postes.

CRITÈRES EN €/HA	R 2011	R 2012 prévision	R 2013 prévision
<b>Produit brut</b>	<b>1 798</b>	<b>1 774</b>	<b>1 817</b>
Dont lait	1 046	970	1 005
Dont viande bovine	260	300	300
Dont cultures	145	160	168
Dont aides couplées PAC	10	10	10
Dont DPU	261	258	258
Dont aides bio (maintien)	76	76	76
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>488</b>	<b>510</b>	<b>520</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>1 310</b>	<b>1 264</b>	<b>1 297</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>1 035</b>	<b>1 073</b>	<b>1 098</b>
Dont main d'œuvre	200	210	210
Dont mécanisation	398	418	438
Dont charges financières	51	52	53
<b>EBE</b>	<b>661</b>	<b>584</b>	<b>593</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>585</b>	<b>508</b>	<b>517</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>275</b>	<b>191</b>	<b>199</b>

Il apparaît dans cette prévision, une diminution de l'EBE 2012 de 77 €/ha.

L'année suivante, en l'état actuel, nous tablons sur un maintien de ce résultat prévisionnel.

L'EBE sans aides bio serait de l'ordre de 500 €/ha, signe de l'importance et de la nécessité des soutiens publics.





# LA VIANDE BOVINE

## Les systèmes bovins viande spécialisés

Cet échantillon bio issu des départements des Ardennes, de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, de la Nièvre et de l'Yonne comporte :

- des exploitations dont la conversion est achevée (donc homogènes à ce titre)
- 24 exploitations (donc données à utiliser avec prudence...)

Ces exploitations sont spécialisées en viande bovine, avec pour certaines d'entre elles la présence d'un atelier de diversification (équins, caprins, ovins, porcs, maraîchage). Le produit de la surface fourragère représente au minimum 60 % du produit global. La surface fourragère, exclusivement herbagère, occupe en moyenne 91 % de la surface totale. Les troupeaux sont majoritairement de race Charolaise.

Les données sont issues de comptabilités closes du 30/09/2011 au 31/05/2012.

**La comparaison proposée avec des élevages spécialisés conventionnels** s'appuie sur l'échantillon présentant le plus de similitude : bovins viande spécialisés situés en Bourgogne.

### Les moyens de production

Structure d'exploitation :

	Moyenne BIO	Moyenne conventionnel	Écarts
<b>Main d'œuvre totale (UTH)</b>	<b>1.38</b>	<b>1.65</b>	<b>-0.27</b>
Dont main-d'œuvre salariée	0.2	0.2	0
<b>SAU</b>	<b>140</b>	<b>158</b>	<b>-18</b>
STH et prairies temporaires	125	130	5
<b>Nb moyen de vaches</b>	<b>75</b>	<b>65</b>	<b>10</b>
<b>Valeur du DPU en €/ha</b>	<b>193</b>	<b>211</b>	<b>-18</b>

La taille des exploitations est toujours moins élevée (- 18 ha), le nombre de vaches reste supérieur au conventionnel mais tend à baisser par rapport aux années antérieures. Sept exploitations sont en société, trois structures font de la vente directe.



## Données technico-économiques

Comparaison avec l'échantillon de référence.

Sur cet échantillon 2011 le chargement a baissé à 0.87 UGB/ha SF (-0.07).

Le produit augmente de 13 €/vache par rapport à 2010.

Les charges sont relativement stables : hausse des aliments de 14% due au cours des céréales.

Globalement, 2011 reste dans la lignée de 2009 et 2010 avec de légères fluctuations sur le produit et les charges.

Valeurs monétaires en euros	Moyenne BIO 2008	Moyenne BIO 2009	Moyenne BIO 2010	Moyenne BIO 2011
<b>Chargement UGB / ha SF</b>	<b>0.78</b>	<b>0.85</b>	<b>0.94</b>	<b>0.87</b>
<b>Produit bovins viande / vache</b>	<b>1 006</b>	<b>1 137</b>	<b>996</b>	<b>1 009</b>
Aides bovins viande/vache	334	351	202	208
<b>Produit / ha SF</b>	<b>701</b>	<b>772</b>	<b>619</b>	<b>593</b>
Aides animales / ha SF	184	183	130	113
<b>Charges / ha SF</b>	<b>191</b>	<b>184</b>	<b>182</b>	<b>174</b>
Aliments SF / ha SF	96	77	81	94
Frais vétérinaires SF / ha SF	36	35	35	30
<b>Marge brute / ha SF</b>	<b>488</b>	<b>588</b>	<b>437</b>	<b>419</b>

Comparaison des poids et des prix de vente avec ceux des élevages conventionnels en zone charolaise <sup>1</sup>

Animaux plus légers en bio mais.....

Poids des animaux En kilos	Moyenne BIO	Moyenne conventionnel	Écarts
<b>Vaches de réforme : poids carcasse</b>	410	425	- 15
<b>Bœufs : poids carcasse</b>	nc	468	
<b>Génisses : poids carcasse</b>	376	409	- 33
<b>Broutards : poids vif</b>	nc	299	
<b>Taurillon</b>	414 (1 seule donnée)	443	- 29

<sup>1</sup> Poids et prix de vente des animaux charolais en 2011 – Réseau d'élevage pour le conseil et la prospective

### Animaux finis :

Les prix des animaux ont globalement baissé tant en agriculture biologique qu'en conventionnelle.

Les animaux bio sont toujours plus légers, mais on notera que l'écart continue de diminuer (avec un bémol sur l'échantillonnage restreint concernant le poids des animaux).

<b>Prix des animaux</b> En euros par animal	<b>Moyenne BIO</b>	<b>Moyenne Conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>Vaches de réforme</b>	1 219	1 112	+ 107
<b>Bœufs</b>	1532	1586	- 54
<b>Génisses</b>	1068	808	+ 260
<b>Broutards</b>	779	763	+16
<b>Taurillons</b>	781 (1 donnée)	1 029	- 248

### Ces résultats confirment l'analyse des experts :

Quelque soit l'éleveur, bio ou conventionnel, la valorisation du produit se fait sur sa qualité et son circuit de distribution.

Le consommateur cherche désormais des produits tracés, locaux et surtout de qualité.

## Synthèse économique et financière

<b>CRITÈRES EN €/HA</b>	<b>R 2011 BIO</b>	<b>R 2011 conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>Produit brut</b>	<b>955</b>	<b>1164</b>	<b>-209</b>
Dont aides PAC couplées	180		
Dont DPU	193	211	- 18
Dont aides bio	61		+ 61
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>211</b>	<b>361</b>	<b>- 150</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>744</b>	<b>803</b>	<b>-59</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>667</b>	<b>648</b>	<b>19</b>
Dont main d'œuvre	61	65	- 4
Dont mécanisation	214	282	- 68
Dont charges financières	28	33	- 5
<b>EBE</b>	<b>372</b>	<b>374</b>	<b>- 2</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>312</b>	<b>374</b>	<b>- 62</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>76</b>	<b>155</b>	<b>- 79</b>

Comme les années précédentes, le produit brut bio 2011 est largement inférieur à celui des élevages conventionnels. Nous avons constaté que l'écart se réduisait entre 2009 et 2010 (-295 € en 2009 et -123 € en 2010), il se creuse à nouveau avec une différence de 209€/ha.

Globalement chez les bio comme chez les conventionnels les charges proportionnelles augmentent d'environ 15%.

L'EBE et le résultat courant restent inférieurs en bio (- 2 et -79 €/ha).

### Les résultats 2011 :

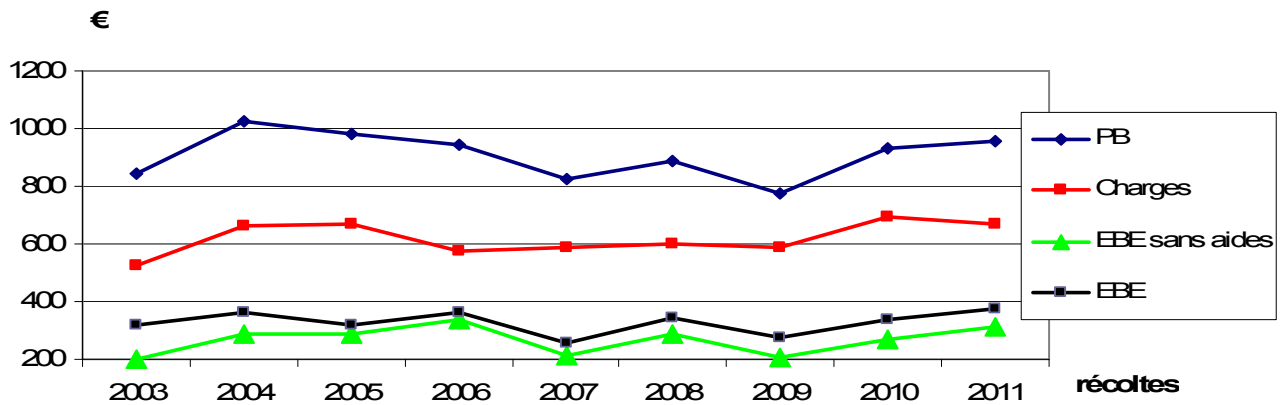
CRITÈRES EN €/HA	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011
<b>Produit brut</b>	<b>886</b>	<b>772</b>	<b>930</b>	<b>955</b>
Dont aides PAC couplées	168	152	182	180
Dont DPU	149	149	188	193
Dont aides conversion bio	55	66	70	61
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>184</b>	<b>144</b>	<b>182</b>	<b>211</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>702</b>	<b>628</b>	<b>748</b>	<b>744</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>602</b>	<b>585</b>	<b>691</b>	<b>667</b>
Dont main d'œuvre	78	67	88	61
Dont mécanisation	255	251	204	214
Dont charges financières	27	27	33	28
<b>EBE</b>	<b>342</b>	<b>275</b>	<b>339</b>	<b>373</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>287</b>	<b>209</b>	<b>269</b>	<b>312</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>101</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>76</b>

### Nous constatons :

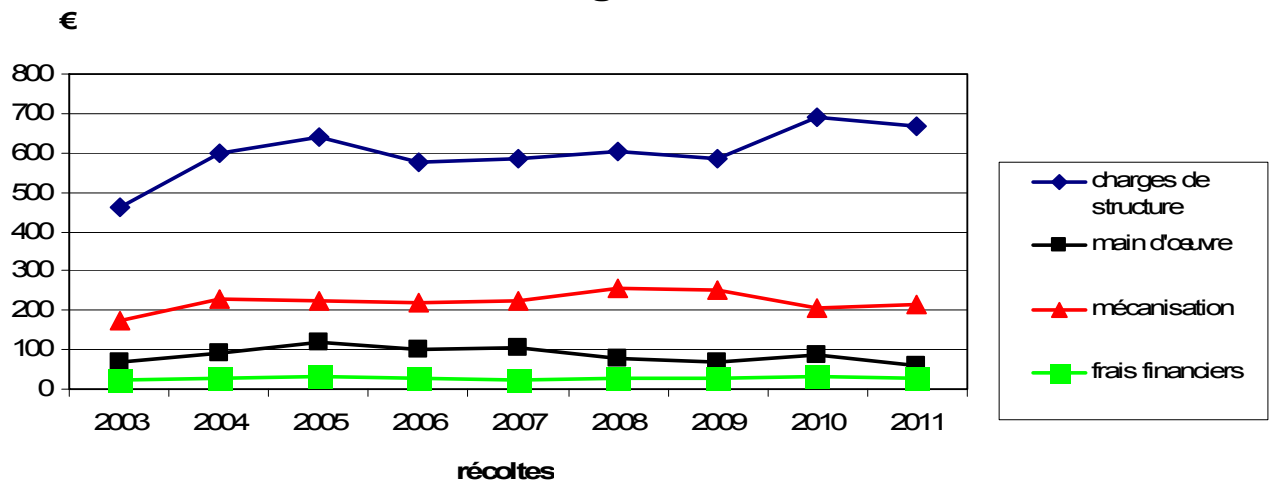
- Une hausse du produit (+ 25€/ha/an)
- Une légère baisse de la marge brute à un niveau élevé, ce qui donne une moyenne triennale de 692€/ha
  - Une hausse globale des charges proportionnelles (+ 29 €/ha), une baisse des charges de structure (- 24 €/ha)
  - Un niveau de résultat en hausse depuis 2009.

C'est principalement le coût de l'aliment qui alourdit les charges (le prix de l'aliment continue de croître depuis 2010).

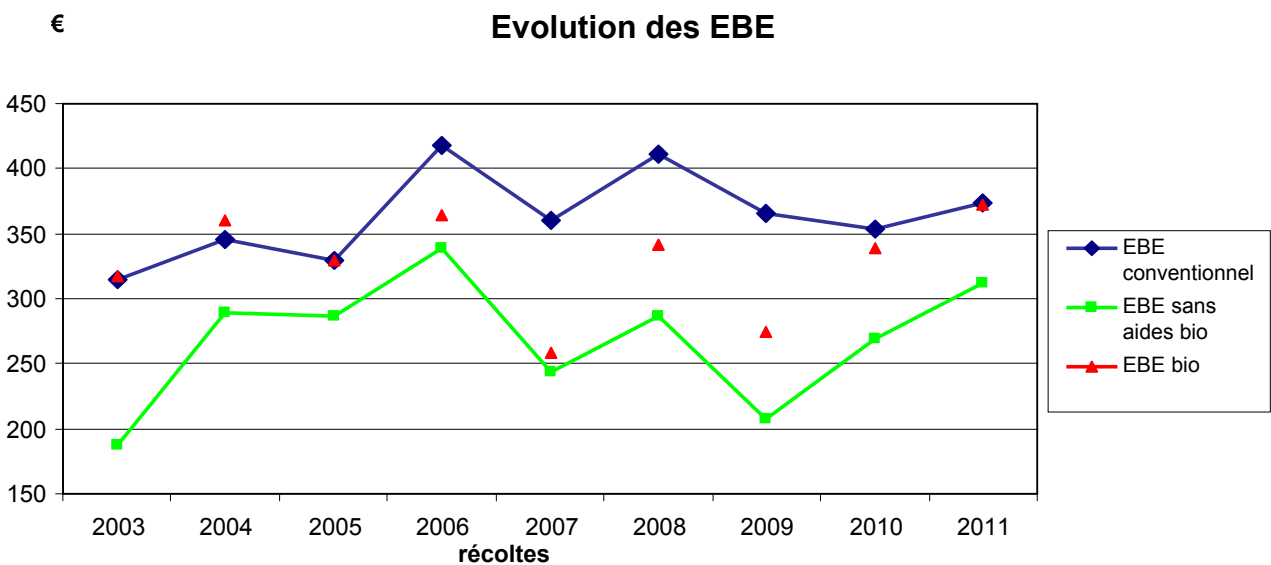
### Evolution des résultats économiques "bio"



### Evolution des charges de structure "bio"



### Evolution des EBE



## La trésorerie

	<b>R 2011 BIO</b>	<b>R 2011 conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>372</b>	<b>374</b>	<b>-2</b>
EBE sans aides bio/ha en €	311	374	- 63
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>185</b>	<b>202</b>	<b>- 17</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>187</b>	<b>172</b>	<b>+ 15</b>
solde disponible sans aides bio/ha	126	172	- 46
EBE par UTAF en €	38 400	35 800	+ 2 600
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>7 700</b>	<b>14 800</b>	<b>- 7 100</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>38</b>	<b>32</b>	<b>6</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>58</b>	<b>66</b>	<b>-8</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>+1</b>

La marge de manœuvre financière est toujours un peu plus limitée pour ces élevages bio que pour les conventionnels, avec un écart du solde disponible hors aides bio à l'hectare inférieur de 46 € par rapport au conventionnel, on note cependant que cet écart continue à se réduire.

	<b>R 2008</b>	<b>R 2009</b>	<b>R 2010</b>	<b>R 2011</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>342</b>	<b>275</b>	<b>340</b>	<b>372</b>
EBE sans aides bio/ha en €	287	209	270	311
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>207</b>	<b>168</b>	<b>190</b>	<b>185</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>135</b>	<b>107</b>	<b>150</b>	<b>187</b>
solde disponible sans aides bio/ha	80	41	80	126
EBE par UTAF en €	35 400	39 900	41 400	38 400
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>9 800</b>	<b>4 500</b>	<b>5 700</b>	<b>7 700</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>38</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>85</b>	<b>71</b>	<b>89</b>	<b>58</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>30</b>	<b>33</b>	<b>37</b>	<b>33</b>

La situation s'améliore : l'EBE ainsi que le solde disponible augmentent.



## Le bilan

	<b>R 2011 BIO</b>	<b>R 2011 conventionnel</b>	<b>Écart</b>
<b>Actif en €</b>	<b>401 200</b>	472 600	<b>- 71 400</b>
<b>Capitaux propres</b>	268 800	<b>321 400</b>	<b>- 52 600</b>
<b>Emprunts long et moyen terme</b>	<b>116 500</b>	<b>151 200</b>	<b>- 18 800</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>15 900</b>		
<b>Taux d'endettement %</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>+ 1</b>
Dont court terme %	12	-	-

On pourra noter que le taux d'endettement des bio diminue (on retrouve la situation de 2009 sur ce point), mais moins vite qu'en conventionnel.

Il est ainsi légèrement supérieur dans les exploitations biologiques à ce qu'il est dans les exploitations conventionnelles.

## Perspectives

Les éleveurs spécialisés subissent crise sur crise

Qu'ils soient bio ou non, leurs revenus restent impactés par de nombreuses charges (alimentation ou investissement dans des bâtiments ou du cheptel...).

La mise en place de nouvelles MAET bio implique un maintien voire une augmentation des aides bio.

Toutefois le consommateur tend à s'orienter plus vers des viandes marquant leur caractère local et répondant à des critères de qualité.

Sur ces perspectives des résultats des exploitations viande spécialisées nous avons appliqué les variations suivantes :

- Hausse de 5% sur les aliments en 2012 suite aux surfaces gelées (manque de céréales et protéines par rapport à la demande) et 2% en 2013
- Hausse de 5 % des charges de mécanisation
- Hausse moyenne des autres charges de 1 %

CRITÈRES EN €/HA	R 2011	R 2012 prévision	R 2013 prévision
<b>Produit brut</b>	<b>955</b>	<b>1 020</b>	<b>1 025</b>
Dont aides PAC	180	175	175
Dont DPU	193	180	175
Dont aides conversion bio	61	80	80
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>211</b>	<b>220</b>	<b>225</b>
<b>Marge brute totale</b>	<b>744</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>667</b>	<b>710</b>	<b>720</b>
Dont main d'œuvre	61	65	66
Dont mécanisation	214	225	230
Dont charges financières	28	30	32
<b>EBE</b>	<b>373</b>	<b>385</b>	<b>385</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>76</b>	<b>90</b>	<b>80</b>





# LA VIANDE BOVINE

## Les systèmes polyculture bovins viande

L'échantillon du groupe polyculture viande compte 21 exploitations réparties sur six départements :

- 6 dans la Nièvre
- 6 dans l'Yonne
- 5 en Côte d'Or
- 2 en Haute Marne
- 1 en Haute Saône
- 1 dans les Ardennes

L'échantillon s'est beaucoup étoffé cette année avec notamment les exploitations de la Nièvre situées en zone traditionnelle d'élevage allaitant en race Charolaise.

Malgré tout, la taille réduite de cet échantillon doit inciter à beaucoup de prudence dans l'interprétation des données.

Les exercices pris en compte correspondent à la récolte 2011, soient des clôtures comprises entre le 30 septembre 2011 et le 30 juin 2012.

Le produit de la surface fourragère représente en moyenne 42 % du produit brut total (DPU compris) avec une dispersion allant de 27 à 56 %.

Les systèmes sont essentiellement naisseurs avec vente de broutards, huit exploitations engraisent des génisses. Quatre exploitations ont quelques ateliers complémentaires (ovins, porcs, volailles ou maraîchage).

La surface fourragère représente 76 % de la SAU. La surface en grandes cultures est de 29 ha en moyenne dont 10 en conversion.

Le groupe d'exploitations conventionnelles retenu pour la comparaison est le groupe « céréales-bovins viande », issu de « l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne » (financé par le Conseil Régional de Bourgogne), année 2011.

### Les moyens de production

	Moyenne BIO	Conventionnel	Écarts
<b>Main d'œuvre totale</b>	<b>1.43</b>	<b>1.76</b>	<b>- 0.33</b>
Dont salariés	0.15	0.22	- 0.07
<b>SAU</b>	<b>133</b>	<b>202</b>	<b>- 69</b>
Surface fourragère	100	119	- 19
Ratio SAU/UTH	93	114	- 21
<b>Nb moyen de vaches</b>	<b>55</b>	<b>79</b>	<b>- 24</b>
Nbre VA/UTH	38	44	- 6

A surface constante, la main d'œuvre totale diminue dans les exploitations en bio, par rapport à 2010 (- 0,13 UTH), essentiellement par la baisse du nombre de salariés.

La taille des exploitations reste plus petite en bio avec un écart de 69 ha par rapport au conventionnel. On constate pour les deux systèmes, que le ratio SAU/UTH augmente, il passe à 93 ha en bio (86 en 2010) et à 114 ha en conventionnel (110 en 2010).

La part de la surface fourragère est de 76 % en bio contre 59 % en conventionnel.

Le nombre de vaches est toujours plus faible en bio qu'en conventionnel, avec toutefois une tendance à l'augmentation du nombre de vaches par UTH (38 VA/UTH contre 35 en 2010 en bio ; 44 en conventionnel contre 43).

## Données technico-économiques

	2008	2009	2010	2011	Évolution
<b>Produit des cultures</b>	<b>496</b>	<b>717</b>	<b>562</b>	<b>742</b>	<b>+ 180</b>
Dont aides couplées	56	84	5	6	+ 1
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>70</b>	<b>218</b>	<b>126</b>	<b>173</b>	<b>+ 47</b>
<b>Marge brute des cultures</b>	<b>427</b>	<b>499</b>	<b>437</b>	<b>569</b>	<b>+ 132</b>

La marge brute des cultures non fourragères est en hausse de plus de 130 € par rapport à 2010 :

- Les rendements sont dans l'ensemble meilleurs qu'en 2010 avec des prix de vente mieux orientés. A 742 €/ha le produit de la SCOP est en hausse de 180 €. C'est le plus fort niveau de produit enregistré au cours des quatre dernières années.
- Les charges sont également en hausse, elles passent 126 à 173 €/ha, soit une hausse de 47 €. Malgré tout, elles restent inférieures de 280 €/ha à celles des exploitations conventionnelles.
- La marge brute s'élève à 569 €/ha, en hausse de 132 € par rapport à 2010. Elle est du même niveau que la marge brute de la SCOP des exploitations polyculture viande en système conventionnel.

	2008	2009	2010	2011	Évolution
<b>Chargement (UGB/ha)</b>	<b>0.82</b>	<b>0.86</b>	<b>0.77</b>	<b>0.84</b>	<b>+ 0,07</b>
<b>Produit bovins viande / vache</b>	<b>1 034</b>	<b>1 236</b>	<b>949</b>	<b>1025</b>	<b>+ 340</b>
<b>Aides bovins viande / vache</b>	338	316	167	218	<b>+ 51</b>
<b>Produit SF / ha SF</b>	<b>662</b>	<b>677</b>	<b>570</b>	<b>615</b>	<b>+ 45</b>
<b>Aides animales / ha SF</b>	153	179	130	145	<b>+ 15</b>
<b>Aliments / ha SF</b>	116	133	87	109	<b>+ 22</b>
<b>Frais vétérinaires / ha SF</b>	48	35	30	31	<b>+ 1</b>
<b>Marge brute / ha SF</b>	<b>441</b>	<b>415</b>	<b>348</b>	<b>403</b>	<b>+ 55</b>

L'enrichissement de l'échantillon de onze nouvelles exploitations doit conduire à la prudence dans l'analyse de l'évolution.

L'année 2011 est marquée par la hausse du cours de la viande bovine qui impacte le produit de l'atelier d'élevage. C'est essentiellement le prix de vente des brouards qui bénéficie de cette conjoncture favorable, il passe de 713 €/tête en moyenne en 2010, à 818 en 2011. Le produit par vache est en hausse de 76 €, il passe de 949 à 1025 €/VA. La hausse de 45 €/VA des aides (PMTVA et ICHN) provient essentiellement de l'introduction de nouvelles exploitations dans l'échantillon.

Le produit de la surface fourragère augmente quant à lui de 45 €/ha. Il passe de 570 à 615 €/ha.

Dans le sillage de l'augmentation du prix des céréales, la charge d'aliment est en hausse de 25 %. Les frais vétérinaires restent constants à 31 €/ha de SFP.

A 403 €/ha, la marge brute de la surface fourragère augmente de 55 €, par la hausse du produit.

## Synthèse économique et financière

Dans les deux systèmes (bio et conventionnel), les résultats sont en hausse en 2011 par rapport à 2010, à la faveur de la conjoncture favorable à la fois en viande bovine et en céréales.

En €/ha	2011 BIO	2011 conventionnel	Écarts
<b>Produit brut</b>	<b>1 021</b>	<b>1 199</b>	<b>- 178</b>
Dont aides Pac couplées	109	104	+ 5
Dont DPU	235	223	+ 12
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>265</b>	<b>387</b>	<b>- 122</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>756</b>	<b>812</b>	<b>- 56</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>673</b>	<b>646</b>	<b>+ 27</b>
Dont main d'œuvre	65	65	0
Dont mécanisation	251	304	- 53
Dont charges financières	36	34	+ 2
<b>EBE</b>	<b>377</b>	<b>395</b>	<b>- 18</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>83</b>	<b>166</b>	<b>- 83</b>

Malgré tout, les résultats restent inférieurs en bio par rapport au conventionnel et l'écart se creuse légèrement. En effet le différentiel était, en 2010, de 8 €/ha en faveur du conventionnel pour l'EBE et de 50 €/ha pour le résultat courant.

Ce système ne trouve pas de plus-value importante sur la vente des brouards par rapport au conventionnel. De plus, la part des cultures de vente dans la composition du résultat est moins importante. Le produit brut augmente, mais de façon moins importante en bio (+ 5 % en bio ; + 6 % en conventionnel).

Les charges opérationnelles sont toujours inférieures, cependant, l'écart se réduit légèrement pour passer de 138 à 122 €/ha en faveur du bio. Par rapport à 2010, les charges opérationnelles augmentent de 15 % (charges végétaux et aliment du bétail).

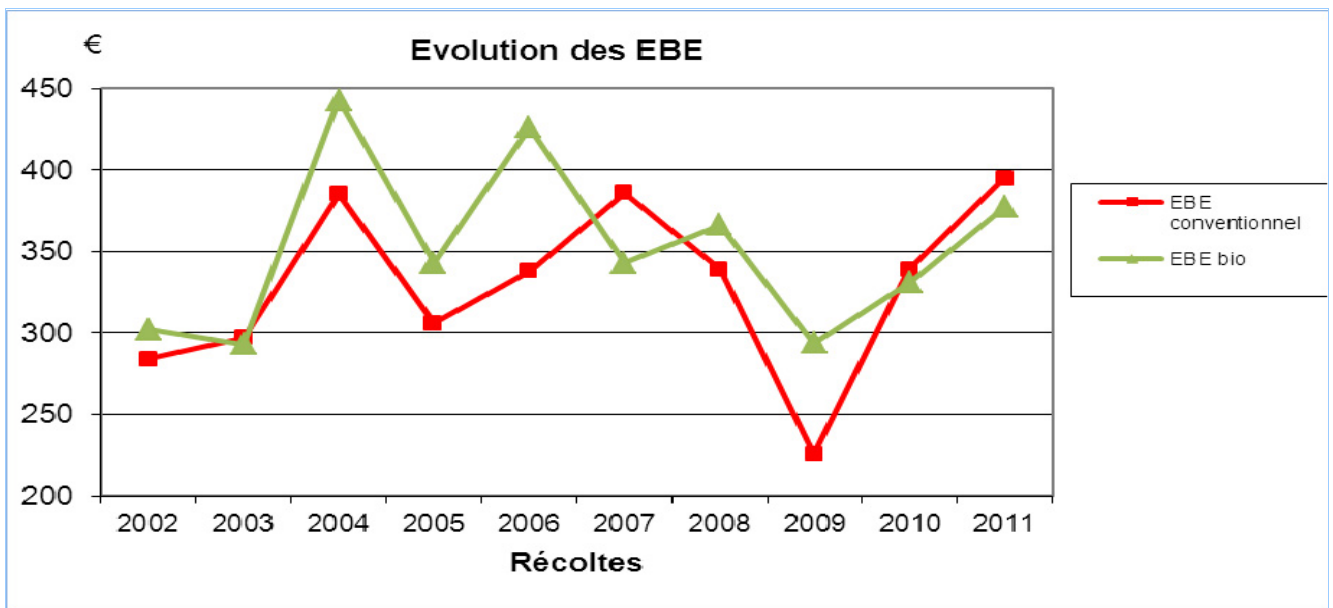
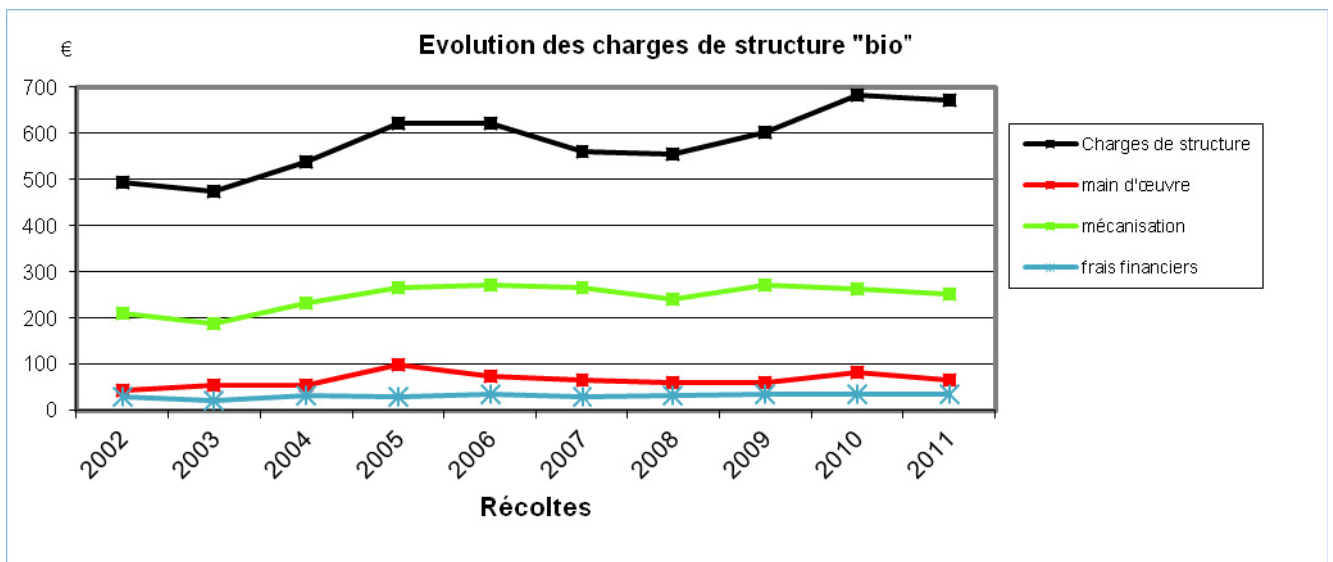
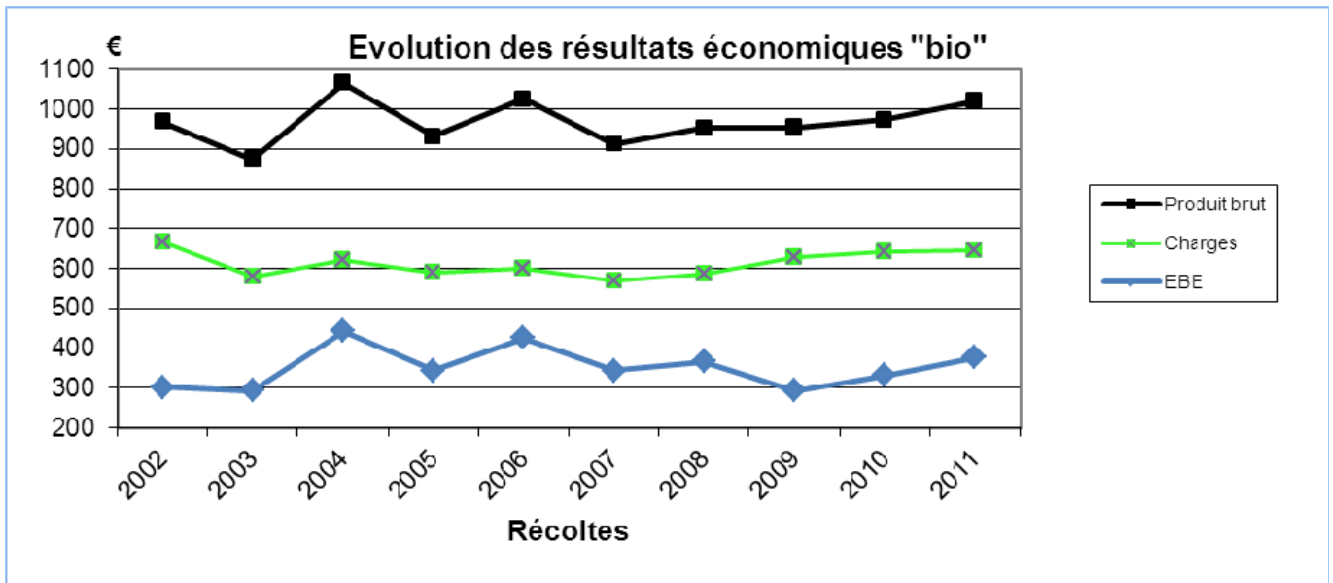
Dans cette configuration, la marge brute en bio progresse de 14 €/ha, soit 1,8 %, mais de façon moins sensible que les systèmes conventionnels qui voient une augmentation de 6,4 % de leur marge brute.

A 673 €/ha, les charges de structure des exploitations en bio diminuent de 10 €/ha par rapport à 2010, essentiellement par la baisse des charges de main d'œuvre et de mécanisation.

De par leur surface plus petite, les exploitations en bio ont un niveau de charges de structure supérieur de 27 €/ha au conventionnel.

Le résultat courant des exploitations en bio, à 83 €/ha est inférieur de moitié à celui des conventionnelles, bien que l'écart d'EBE ne soit que de 18 €/ha. Le poids de la charge des amortissements par hectare reste plus important.





En €/ha	2008	2009	2010	2011
<b>Produit brut</b>	<b>952</b>	<b>954</b>	<b>973</b>	<b>1 021</b>
Dont aides Pac couplées	169	142	102	109
Dont DPU	143	172	247	235
Dont aides à la conversion				
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>235</b>	<b>265</b>	<b>230</b>	<b>265</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>663</b>	<b>689</b>	<b>742</b>	<b>756</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>556</b>	<b>601</b>	<b>683</b>	<b>673</b>
Dont main d'oeuvre	59	60	82	65
Dont mécanisation	242	269	263	251
Dont charges financières	32	34	35	36
<b>EBE</b>	<b>366</b>	<b>294</b>	<b>331</b>	<b>377</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>173</b>	<b>94</b>	<b>60</b>	<b>83</b>

L'EBE 2011 retrouve des couleurs, il atteint, à 377 €/ha, le plus haut niveau de ces quatre dernières années, alors que le résultat courant reste peu élevé. Son niveau n'est qu'au troisième rang de ces quatre années. Il semble que les investissements des derniers exercices pèsent lourd sur les amortissements.

## La trésorerie

L'amélioration des résultats économiques permet aux situations financières de se redresser en 2011 pour les deux systèmes.

Du fait de la taille de l'échantillon bio, l'analyse de la situation financière de ces exploitations nécessite une extrême prudence, notamment sur le critère annuités/ha.

	2011 BIO	2011 <i>conventionnel</i>	Écarts
<b>EBE/ha en €/ha</b>	<b>377</b>	<b>395</b>	<b>- 18</b>
<b>Annuités / ha en €/ha</b>	195	180	<b>+ 15</b>
<b>Solde après annuité en €/ha</b>	182	215	<b>- 33</b>
<b>EBE / UTAF</b>	<b>40 000</b>	<b>51 700</b>	<b>- 11 700</b>
<b>Résultat courant / UTAF</b>	14 100	22 500	<b>- 8 400</b>
<b>EBE / produit brut</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>+ 4</b>
<b>Annuités / EBE %</b>	54	46	<b>+ 8</b>
<b>Taux d'endettement %</b>	42	37	<b>+ 5</b>
<b>Trésorerie nette globale</b>	+ 4 400	<i>nc</i>	

Pour les deux systèmes, le montant d'EBE/UTAF a progressé d'environ 5 000 €. L'écart de 12 000 € est constant en faveur des exploitations en conventionnel, même si la rentabilité des exploitations bio est meilleure.

Le solde disponible après annuités reste plus faible pour les exploitations en bio (- 33 €/ha), mais l'écart s'est resserré par rapport à 2010, à la faveur d'une baisse plus importante des annuités en bio.

Malgré une diminution de près de 16 points, le ratio annuité/EBE des systèmes bio, à 54 %, reste élevé, la situation financière est toujours fragile avec un taux d'endettement qui augmente encore d'un point, à 42 %.

	2008	2009	2010	2011
<b>EBE en €/ha</b>	<b>366</b>	<b>294</b>	<b>331</b>	<b>377</b>
<b>Annuité en €/ha</b>	148	174	230	195
<b>Solde après annuités en €/ha</b>	218	120	101	182
<b>EBE par UTAF</b>	<b>41 500</b>	<b>29 100</b>	<b>34 000</b>	<b>40 000</b>
<b>Résultat courant par UTAF</b>	19 600	9 400	6 500	14 100
<b>EBE / produit brut en %</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>34</b>	<b>37</b>
<b>Annuités / EBE en %</b>	41	59	70	54
<b>Taux d'endettement en %</b>	44	45	41	42
<b>Trésorerie nette globale</b>	- 14 800	- 10 000	+ 6 700	+ 4 400

La baisse du niveau d'annuité par ha conjointement à la hausse de l'EBE, permet l'augmentation sensible du solde disponible qui progresse de 80 %, à 182 €/ha. Bien qu'il soit positif, le solde de trésorerie est faible et a diminué par rapport à 2010.

## Le bilan

	2011 BIO	2011 <i>conventionnel</i>	Écarts
<b>Actif en €</b>	335 000	530 000	<b>- 195 000</b>
<b>Capitaux propres</b>	193 000	334 500	<b>- 141 500</b>
<b>Emprunts long et moyen terme</b>	78 350	195 500*	<b>- 53 500*</b>
<b>Dettes à court terme</b>	63 650		
<b>Taux d'endettement %</b>	42	37	<b>+ 5</b>
dont court terme %	19	nc	

\*endettement total

Le montant des capitaux a diminué en 2011 pour les exploitations en bio et l'écart s'est creusé par rapport aux conventionnelles.

## Perspectives

La conjoncture reste favorable en céréales et la demande est forte. Les cours devraient se maintenir à un niveau élevé sur les deux prochaines années.

2012 est une année faste pour les cours de la viande bovine dans son ensemble, même si les cours flanchent en fin d'année.

Cependant, l'ensemble des charges (carburant, aliments du bétail) continuent d'augmenter.

A partir de ces éléments, nous proposons les hypothèses suivantes pour dessiner les perspectives de résultats des deux années à venir :

- Hausse du produit des céréales de 5 % en 2012 puis stabilité en 2013
- Hausse du prix de la viande de 8 % en 2012 puis stabilité
- 1 point de modulation en plus en 2012 puis stabilité des aides
- Hausse de 5 % des charges des cultures en 2012 et 2013
- 5 % d'augmentation du coût des aliments pour les deux prochaines années
- Augmentation de 5 % du coût de mécanisation en 2012 et 2013
- 5 % de hausse de la main d'œuvre en 2012 puis stabilité
- 1 % de hausse des autres charges sur les deux prochaines années.

<i>En €/ha</i>	<b>R 2011</b>	<b>R 2012 prévision</b>	<b>R 2013 prévision</b>
<b>Produit brut</b>	<b>1 021</b>	<b>1 062</b>	<b>1 062</b>
Dont aides PAC couplées	109	108	108
Dont DPU	235	233	233
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>265</b>	<b>272</b>	<b>280</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>756</b>	<b>790</b>	<b>782</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>673</b>	<b>692</b>	<b>709</b>
Dont main d'œuvre	65	68	68
Dont mécanisation	251	263	277
Dont charges financières	36	36	37
<b>EBE</b>	<b>377</b>	<b>395</b>	<b>373</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>83</b>	<b>98</b>	<b>73</b>

Avec les hypothèses retenues, les produits 2012 et 2013 seraient en hausse de plus de 40 €/ha par rapport à 2011.

Cependant, l'augmentation constante des charges pénalise l'EBE et le résultat courant qui, après une augmentation sur 2012 redeviennent, en 2013, inférieurs à 2011.



# LES CULTURES DE VENTE

L'échantillon analysé est issu des départements des régions Champagne Ardenne et Bourgogne.

L'échantillon total sur lesquels nous disposons de données concernant les cultures de vente est de 84 exploitations, parmi lesquelles quelques exploitations de polyculture élevage.

Pour les données économiques des exploitations, nous avons retenu uniquement les exploitations spécialisées en grandes cultures, au nombre de 37, en excluant celles ayant un atelier d'élevage de monogastriques.

**Les caractéristiques de l'échantillon grandes cultures sont les suivantes :**

	<b>Échantillon BIO</b>	<b>Conventionnel</b>
<b>Nombre d'exploitations</b>	37	1 051
Dont sociétés	24	588
<b>SAU moyenne</b>	162	169
Dont surfaces fourragères	29	10
<b>Main d'œuvre UTH</b>	1.76	1.53
Dont main-d'œuvre salariée	0.20	0.14

Les données analysées sont celles qui correspondent à la récolte 2011.

Les exploitations en agriculture biologique sont un peu plus petites que celles de l'échantillon conventionnel (données issues de l' « Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne », financé par le Conseil Régional de Bourgogne), mais emploient plus de main-d'œuvre. Le ratio hectare/UTH est de 110 en conventionnel, et de 92 en agriculture biologique. Ce ratio est en hausse pour les deux groupes. La concentration des outils de production est une réalité.

## Données technico-économiques

Les données technico-économiques vont être de plusieurs niveaux. Nous allons ainsi nous intéresser successivement aux résultats par culture, puis aux résultats globaux de l'ensemble de la surface en cultures bio au niveau de l'exploitation.

La récolte 2011 dans les exploitations en agriculture biologique est marquée par des rendements en hausse par rapport à la récolte 2010, et par des prix de vente des céréales en progression. Les amplitudes de variation des cours d'une année sur l'autre semblent encore une fois inférieures à ce qui est observé en conventionnel.



	Surface (ha)	Nb d'exploitations	Rendement (t/ha)	Prix (€/t)	Produit brut (€/ha)	Produit brut 2010	Produit brut 2009	Produit brut 2008
<b>Blé</b>	1369	34	2.83	357	1155	799	1026	1059
<b>Lentilles</b>	388	22	0.95	1081	1137	1179	926	845
<b>Orge de printemps</b>	307	19	2.68	240	804	631	762	785
<b>Pois</b>	258	21	1.48	329	621	866	989	770
<b>Triticale</b>	239	12	2.55	288	797	686	695	659
<b>Orge d'hiver</b>	200	12	2.73	253	730	618	610	648
<b>Féveroles</b>	180	14	1.40	356	684	616	1025	841
<b>Luzerne</b>	172	9	-	-	217	1044	870	700
<b>Épeautre</b>	166	12	2.60	332	951	633		
<b>Engrain</b>	159	7	1.56	443	781	656		
<b>Avoine</b>	93	10	2.47	200	651	563	555	935
<b>Sarrasin</b>	85	6	1.60	599	912	420	898	464
<b>Maïs</b>	31	3	6.10	313	1926	1426	1515	854

*NB : Pour le calcul des rendements et des prix de vente, nous n'avons pas retenu les exploitations en conversion.*

*NB : Les rendements observés reflètent la composition de l'échantillon, dont beaucoup d'exploitations sont situées en zone intermédiaire (Plateaux de la bordure du Bassin Parisien).*

Pour la plupart des céréales, le prix de vente est en hausse. Les rendements des céréales sont en progression, et le produit par hectare des céréales est en moyenne aux environs de 800 €/ha. Du fait de petits rendements, les pois décrochent en 2011 au niveau du produit, et rejoignent les féveroles, qui avaient décroché dès 2010.

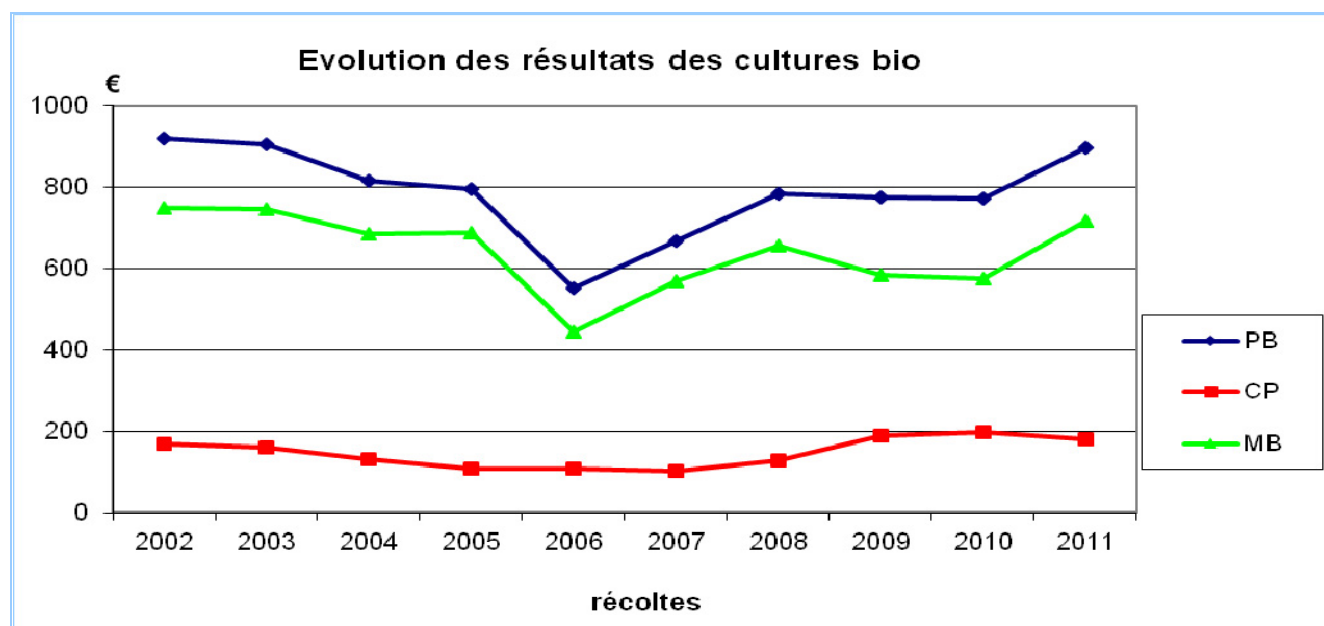
Cela pose la question des têtes d'assolement en agriculture biologique, avec aussi la question de la valorisation de la luzerne par les exploitations spécialisées en grandes cultures.

Les neuf exploitations prises en compte sur la ligne luzerne du tableau ci-dessus sont des exploitations sans élevage, situées relativement loin des usines de déshydratation. La valorisation de la luzerne se fait pour certains en graines, pour d'autres en foin, pour d'autres en ventes d'herbe. Des contrats sont également passés, malgré la distance, avec la coopérative de la Mogne. Parfois, c'est un mix de ces différentes valorisations qui permet d'avoir un produit de 217 €/ha en moyenne.

Pour des exploitations qui ont la chance d'avoir un débouché de proximité en déshydratation, les résultats sont tout autres : sur 60 hectares, pour des exploitations situées dans les Ardennes et dans la Marne, le rendement est de 11,7 tonnes par hectare, et le produit brut de 1 513 €/ha.

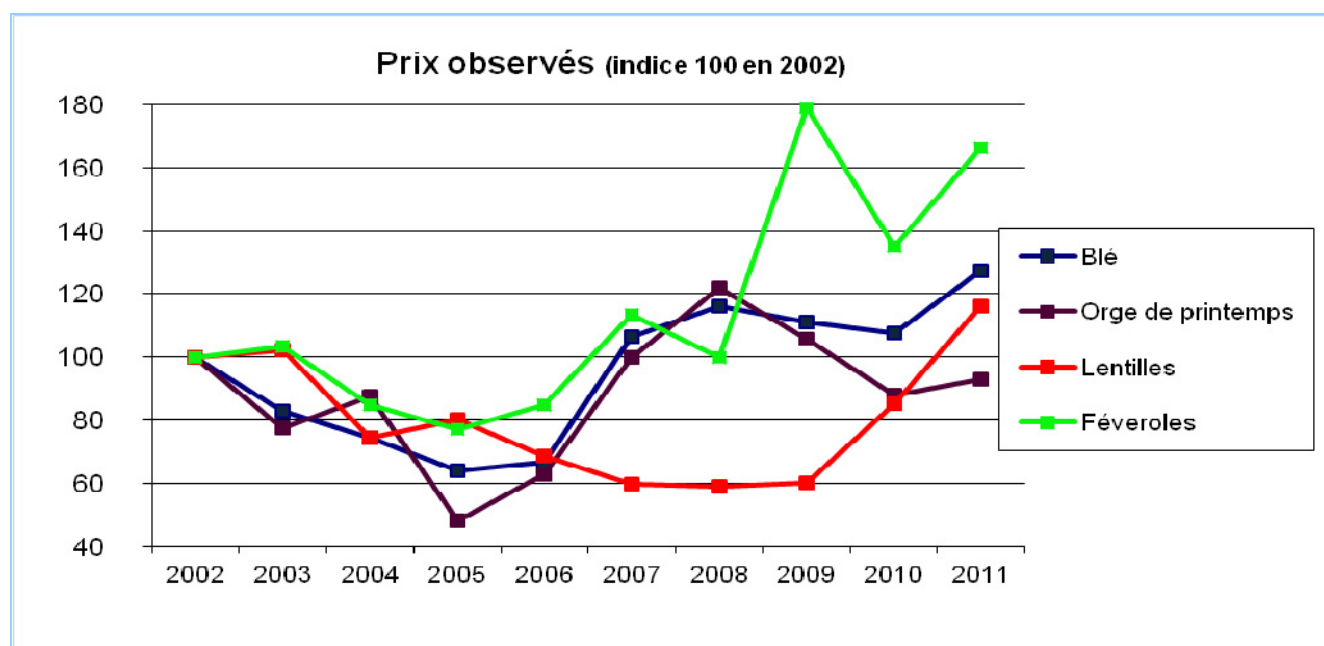
Le blé reste la culture la plus implantée, représentant 38% de l'assolement grandes cultures. La part des plantes riches en protéines dans l'assolement est nettement plus forte que dans le système conventionnel. Féveroles, pois, lentilles et luzerne représentent en 2010 plus de 27 % des assolements.

Il faut noter aussi la diversité des cultures conduites, reflet de rotations plus longues qu'en système conventionnel.



Rappel : Le DPU n'est plus compté dans le produit et la marge des cultures depuis la récolte 2006.

L'évolution des prix de vente constatés sur notre échantillon au cours des dix années de références dont nous disposons est montrée dans le graphique suivant.

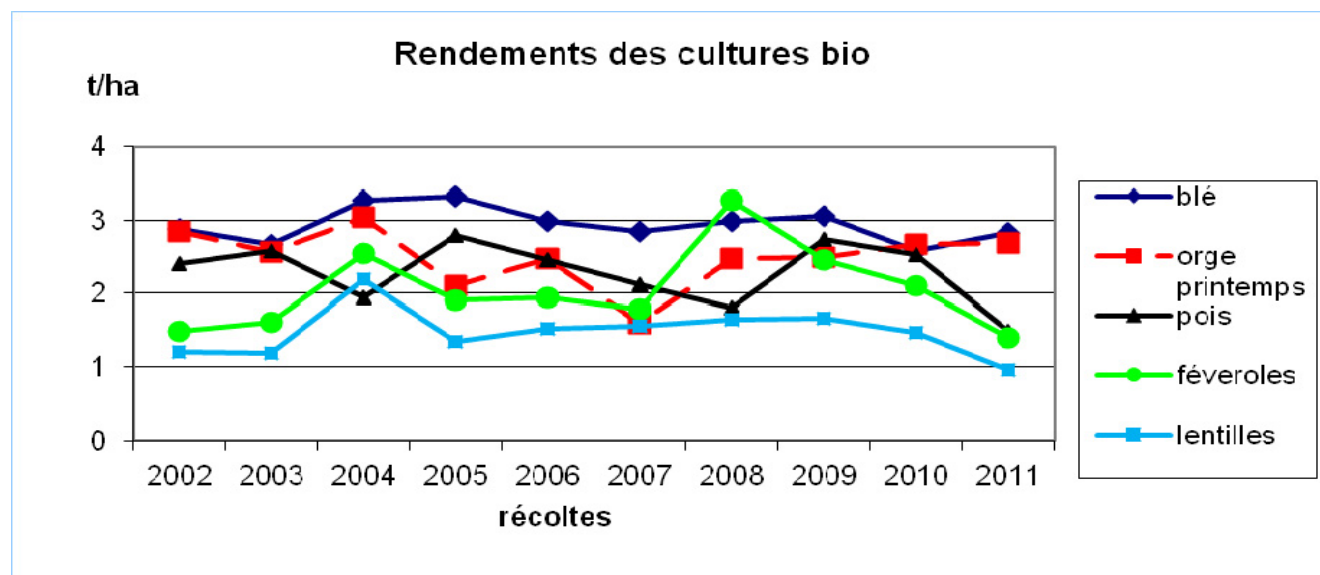


Ce graphique met bien en évidence la nette reprise des cours des lentilles. Les prix des céréales se redressent, dans la foulée des cours du conventionnel, plus volatils.

Le produit moyen pondéré sur la totalité de l'échantillon est de 939 €/ha pour la récolte 2011, contre 801 €/ha en 2010, et 919 €/ha en 2009. 2011 se situe ainsi comme une bonne année au niveau du produit, dans les exploitations de grandes cultures en agriculture biologique.

La progression s'explique à la fois par les rendements et les prix.

Le graphique suivant retrace l'évolution des rendements de quelques cultures depuis que nous établissons cette brochure.



**En 2011, la marge brute par hectare reste supérieure à celle observée en conventionnel, grâce aux aides spécifiques.**

La hausse des rendements en blé et pour la plupart des céréales, ainsi que la progression des prix, compensent largement la baisse des rendements des pois et lentilles. Le produit brut progresse de plus de 120 € par hectare de culture bio (moyenne réalisée sur l'activité cultures bio de l'ensemble de notre échantillon).

	2008	2009	2010	2011
<b>Produit brut</b>	783	775	772	897
<b>Dont primes PAC</b>	79	72	19	17
<b>DPU</b>	255	251	294	292
<b>Charges proportionnelles</b>	127	190	198	181
<b>Marge brute</b>	656	585	574	716
<b>Marge brute + DPU</b>	911	836	868	1 008

Les charges opérationnelles restent peu élevées, alors qu'elles ont tendance à augmenter en conventionnel (poids des engrais). Dans les exploitations de l'échantillon, elles sont constituées principalement par le poste semences.

Les marges brutes calculées pour la récolte 2011 montrent une belle progression des marges brutes en céréales. Les données sont ici issues des exploitations de l'échantillon total, spécialisées ou non en grandes cultures, pour lesquelles nous disposons des données de marges brutes.

	Surface avec marges	Charges prop.	Dont semences	Dont engrais	Dont traitements	Marge brute 2010
<b>Blé</b>	477.50	138	57	52	22	882
<b>Orge d'hiver</b>	62.31	75	59	16	18	621
<b>Triticale</b>	75.84	96	59	20	15	858
<b>Avoine</b>	79.24	69	34	13	12	688
<b>Pois</b>	58.85	109	71	20	11	395
<b>Féveroles</b>	46.91	88	78	10		565
<b>Épeautre</b>	60.56	81	66	15		631
<b>Lentilles</b>	65.18	72	67	5		1 355

## Synthèse économique et financière

### Les aides au maintien confortent les exploitations en agriculture biologique

L'échantillon utilisé ici est celui des exploitations de grandes cultures, dont nous avons retiré celles qui ont développé une diversification en élevage de granivores, ou en maraîchage, car ces productions peuvent avoir un impact important sur les différents ratios. L'échantillon comprend 37 exploitations, dont quatre en conversion.

Nous avons comparé les résultats des exploitations, biologiques et en conversion, aux données observées dans les exploitations conventionnelles de Bourgogne (*données issues de l' « Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne », financé par le Conseil Régional de Bourgogne*).

CRITÈRES EN €/HA	R 2011 BIO	R 2011 conventionnel	Écarts
<b>Produit brut</b>	<b>1 354</b>	<b>1 548</b>	<b>- 194</b>
Dont aides PAC	41	9	+ 32
Dont DPU	270	273	- 3
Dont aides conversion bio	78		+ 78
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>214</b>	<b>468</b>	<b>- 254</b>
<b>Marge brute totale (hors DPU)</b>	<b>870</b>	<b>807</b>	<b>+ 63</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>748</b>	<b>713</b>	<b>+ 35</b>
Dont main d'œuvre	105	86	+ 19
Dont mécanisation	361	392	- 31
Dont charges financières	31	28	+ 3
<b>EBE</b>	<b>622</b>	<b>611</b>	<b>+ 11</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>544</b>	<b>611</b>	<b>- 67</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>392</b>	<b>367</b>	<b>+ 25</b>

Les aides spécifiques de soutien à l'agriculture biologique comprennent les aides à la conversion et les aides au maintien, mais aussi des aides des agences de l'eau, ou certaines MAE versées dans des zones délimitées. En 2011, les aides spécifiques bio sont en moyenne de 78 €/ha, et représentent environ 6 % du produit brut, mais 20% du résultat courant.

Les charges proportionnelles restent nettement inférieures en système biologique, mais les charges de structure y sont plus élevées, comme les années précédentes.

Les charges de structure se stabilisent dans les exploitations en agriculture biologique, alors que dans les exploitations de l'échantillon conventionnel on constate au contraire une légère baisse.

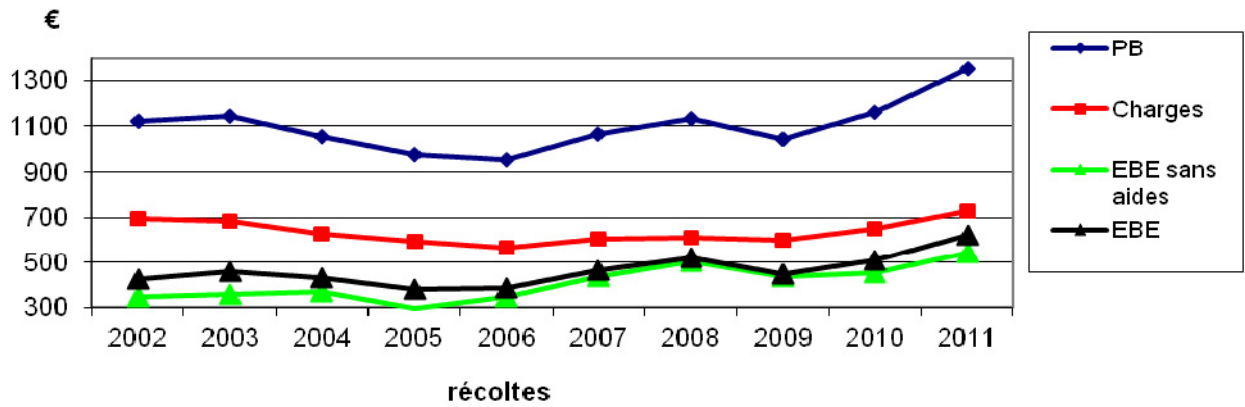
Le comportement des exploitations en agriculture biologique n'est pas fondamentalement différent de celui des exploitations conventionnelles. Les frais de main-d'œuvre sont plus élevés dans les exploitations bio, tandis que les frais de mécanisation y sont un peu plus faibles.

CRITÈRES EN €/HA	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011
<b>Produit brut</b>	<b>1 134</b>	<b>1 045</b>	<b>1 161</b>	<b>1354</b>
Dont aides PAC	78	74	32	41
Dont DPU	255	251	293	270
Dont aides conversion bio	16	11	58	78
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>163</b>	<b>204</b>	<b>185</b>	<b>214</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>971</b>	<b>841</b>	<b>976</b>	<b>1 140</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>707</b>	<b>708</b>	<b>748</b>	<b>748</b>
Dont main d'œuvre	107	102	96	105
Dont mécanisation	313	340	354	361
Dont charges financières	28	34	36	31
<b>EBE</b>	<b>522</b>	<b>446</b>	<b>510</b>	<b>622</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>506</b>	<b>435</b>	<b>452</b>	<b>544</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>264</b>	<b>133</b>	<b>228</b>	<b>392</b>

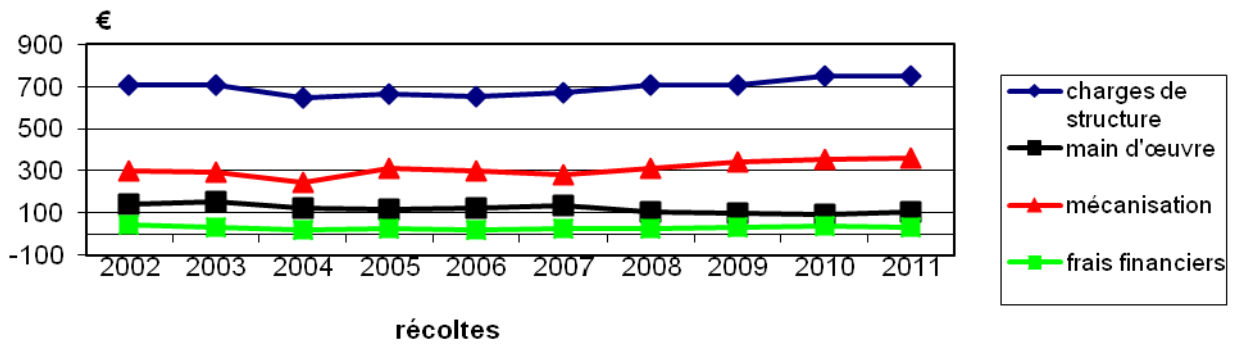
L'EBE par hectare des exploitations bio calculé sans les aides spécifiques bio retrouve et dépasse son niveau de la récolte 2008.



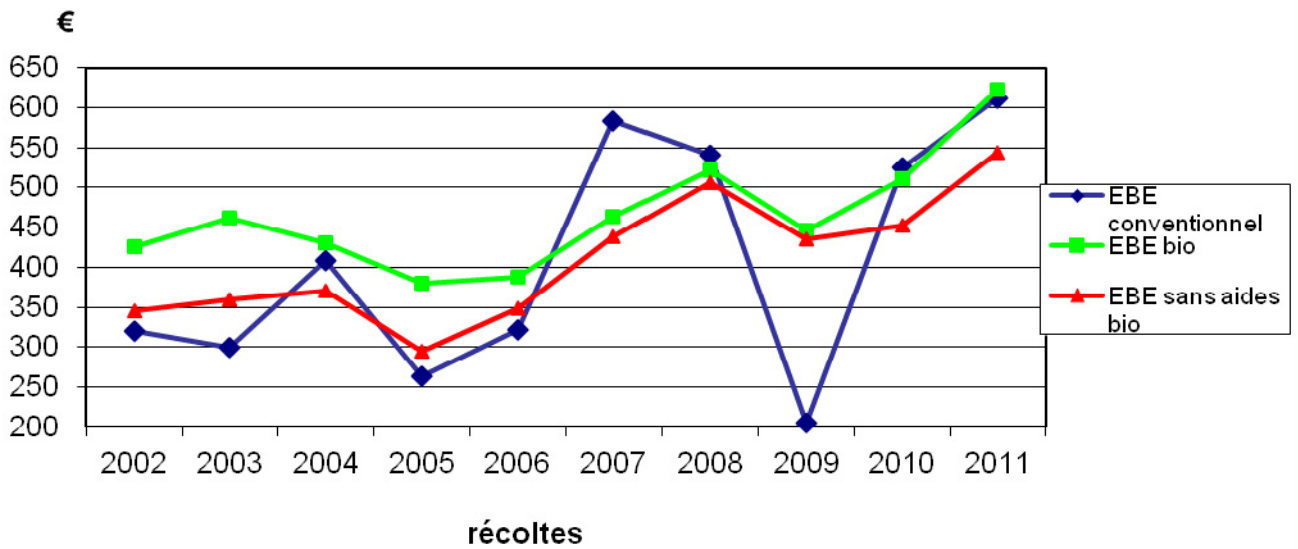
### Evolution des résultats économiques "bio"



### Evolution des charges de structure "bio"



### Evolution des EBE



## Le ratio de rentabilité reste supérieur dans les exploitations biologiques en 2010.

	<b>R 2011 BIO</b>	<b>R 2011 conventionnel Bourgogne</b>	<b>Écarts</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>622</b>	<b>611</b>	<b>+ 11</b>
EBE sans aides bio/ha en €	544	611	- 67
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>207</b>	<b>180</b>	<b>+ 27</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>415</b>	<b>431</b>	<b>- 16</b>
solde disponible sans aides bio/ha	337	431	- 94
EBE par UTAF en €	64 600	74 400	- 9 800
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>40 900</b>	<b>44 700</b>	<b>- 3 800</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>46</b>	<b>39</b>	<b>+ 7</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>+ 4</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>49</b>	<b>40</b>	<b>+ 9</b>

La rentabilité des exploitations de grandes cultures en agriculture biologique progresse, à 46 %. La progression est moindre que dans les exploitations conventionnelles, mais l'avance reste significative. Les exploitations biologiques apparaissent comme moins dépendantes des évolutions des prix des intrants (engrais notamment).

L'endettement est plus fort dans les exploitations en agriculture biologique que dans l'échantillon conventionnel. L'annuité est un peu plus élevée à l'hectare en agriculture biologique.

2011 confirme par ailleurs les résultats de 2010 : le résultat courant par UTAF est supérieur dans les exploitations conventionnelles par rapport à ce qu'il est dans les exploitations en agriculture biologique, et cela malgré des aides spécifiques bio qui restent élevées (78 €/ha).

	<b>R 2008</b>	<b>R 2009</b>	<b>R 2010</b>	<b>R 2011</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>522</b>	<b>446</b>	<b>510</b>	<b>622</b>
EBE sans aides bio/ha en €	506	435	452	544
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>160</b>	<b>187</b>	<b>222</b>	<b>207</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>362</b>	<b>259</b>	<b>288</b>	<b>415</b>
solde disponible sans aides bio/ha	346	248	230	337
EBE par UTAF en €	65 900	51 700	56 300	64 600
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>33 200</b>	<b>15 800</b>	<b>25 200</b>	<b>40 900</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>46</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>46</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>31</b>	<b>42</b>	<b>44</b>	<b>33</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>37</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>49</b>



Les exploitations biologiques mobilisent au moins autant de capitaux que les exploitations conventionnelles.

	<b>R 2011 BIO</b>	<b>R 2011 conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>Actif en €</b>	<b>414 700</b>	<b>404 100</b>	<b>+ 10 600</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>211 500</b>	<b>242 000</b>	<b>- 30 500</b>
<b>Emprunts long et moyen terme</b>	<b>141 000</b>	<b>162 100</b>	<b>+ 41 100</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>62 200</b>		
<b>Taux d'endettement %</b>	<b>49</b>	<b>40</b>	<b>+ 9</b>
Dont court terme %	15		

L'actif total des exploitations de l'échantillon grandes cultures en agriculture biologique (37 exploitations) est légèrement supérieur à celui des exploitations de l'échantillon conventionnel. On retrouve ainsi une situation comparable à ce qui était observé au cours des années précédentes. L'agriculture biologique en grandes cultures est fortement mobilisatrice de capitaux, peut être même un peu plus que l'agriculture conventionnelle.

Le taux d'endettement reste plus élevé dans les exploitations en agriculture biologique.



## Perspectives

Même si les ambitions ont été revues à la baisse, la relance voulue par les pouvoirs publics de la conversion à l'agriculture biologique se poursuit. Pour donner de la visibilité aux agriculteurs et à leurs conseillers, nous avons souhaité regarder ce que pouvaient devenir les résultats des exploitations en agriculture biologique au cours des années 2012 et 2013.

Pour la prévision qui suit, nous avons retenu, afin d'estimer l'évolution des produits, les rendements moyens sur 5 ans. Pour les prix de vente, nous avons retenu une progression de 10 % pour 2012, puis de 5% pour 2013.

Les aides PAC couplées disparaissent totalement en 2012. Pour 2012 et 2013, les DPU revalorisés ne devraient plus être modifiés qu'à la marge (intégration des aides aux protéagineux, modulation...). Les aides à la conversion devraient également rester stables. Globalement, nous prévoyons par rapport à 2011 une baisse des aides de l'ordre de 5 €/ha. Les charges opérationnelles pourraient progresser de 10 % (impact des prix des semences) en 2012, et de 5% pour 2013.

Les charges de structure vont poursuivre leur progression. Nous attendons une hausse de 5 % par an des frais de mécanisation, et pour les frais de main d'œuvre, et de 1 à 2% par an pour les autres charges.

Avec les hypothèses retenues, le résultat 2012 devrait rester supérieur à celui de 2010, en retrait par rapport à celui de 2011. En retenant comme hypothèse des rendements moyens, nous limitons l'impact de la hausse des prix sur le produit brut. Les hausses de charges font baisser le résultat.

Pour 2013, la hausse des charges sera moins forte que l'augmentation du produit par rapport à 2012. Le résultat devrait légèrement progresser, mais restera toutefois inférieur à celui observé en 2011.

Pour les deux années qui viennent, sous réserve que les rendements ne s'effondrent pas, les résultats devraient rester corrects, et relativement stables.

CRITÈRES EN €/HA	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012 prévision	R 2013 prévision
<b>Produit brut</b>	<b>1 045</b>	<b>1 161</b>	<b>1354</b>	<b>1 318</b>	<b>1 383</b>
Dont aides PAC	74	32	41	0	0
Dont DPU	251	293	270	290	290
Dont aides spécifiques bio	11	58	78	78	78
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>204</b>	<b>185</b>	<b>214</b>	<b>225</b>	<b>231</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>841</b>	<b>976</b>	<b>1 140</b>	<b>1 093</b>	<b>1 152</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>708</b>	<b>748</b>	<b>748</b>	<b>776</b>	<b>806</b>
Dont main d'œuvre	102	96	105	110	116
Dont mécanisation	340	354	361	379	398
Dont charges financières	34	36	31	34	34
<b>EBE</b>	<b>446</b>	<b>510</b>	<b>622</b>	<b>596</b>	<b>615</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>435</b>	<b>452</b>	<b>544</b>	<b>518</b>	<b>537</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>133</b>	<b>228</b>	<b>392</b>	<b>317</b>	<b>346</b>

# Conjoncture filière bio 2013

## Les tendances de la production

### En Europe

*L'agriculture bio totalise 10 millions d'hectares en Europe, soit 26 % de la surface consacrée à l'agriculture bio au niveau mondial et 13 % des exploitations. Le marché européen des produits bio a été multiplié par 3.5 ces douze dernières années (la France Agricole).*

### En France

Avant 2008, la France était exportatrice de céréales biologiques et notamment de blé. Depuis 2008, on assiste à un renversement de situation puisqu'elle est devenue importatrice (ex : 25% de sa consommation en blé). Cependant, on devrait tendre dans les prochaines années à une amélioration de la balance commerciale. En effet, en 2011/2012, la France a du importer 20% de ses besoins en blé soit 25 000 tonnes. Pour 2012/2013, les experts prévoient une chute de ces importations à 10% et une hausse de la consommation de 7% par rapport à N-1. On consommerait donc 143 000 tonnes de blé bio et on en importerait 15 000 tonnes. Concernant les autres céréales et notamment le maïs, l'orge et le triticale, la France serait autosuffisante. Cela signifie donc que l'agriculture bio grandit et s'étend de plus en plus en France (FranceAgriMer).

Selon la commission bio d'Intercéréales, la collecte de blé tendre bio atteindrait 100 000 tonnes en 2012, soit une hausse de 29 % par rapport à la campagne précédente (Biofil n°85).

### Focus sur la Champagne-Ardenne

En 2011, l'Agence Bio avait recensé 430 exploitations biologiques en Champagne Ardenne soit 17 382 ha en bio ou en conversion. Ce qui représente une hausse de 18% par rapport à 2010 qui comptait 14 742 ha bio ou en conversion.

La Champagne Ardenne est au 16<sup>ème</sup> rang français sur 22 concernant le nombre d'exploitations, au 20<sup>ème</sup> rang français par rapport au pourcentage de la SAU en bio avec seulement 1.1%.

La Bourgogne est au 9<sup>ème</sup> rang concernant le nombre d'exploitations et les surfaces exploitées avec 838 exploitations et 42 741 ha exploités.

## Les attentes des consommateurs de produits bio

Selon une étude réalisée en 2012 par l'Agence Bio, un peu plus de 4 français sur 10 déclarent consommer des produits biologiques au moins une fois par mois, dont la moitié au moins une fois par semaine. Au total, ce sont 64% des français qui déclarent avoir consommé des produits biologiques en 2012.

Quels sont les motifs qui freinent les consommateurs pour acheter des produits bio :

- le prix reste aujourd'hui le principal frein à l'achat de produits biologiques pour 77% des non-acheteurs
- le manque de réflexe, il est difficile de changer les habitudes des individus de nos jours.

Quelles sont les informations recherchées par les consommateurs sur les produits bio :

- l'origine du produit
- le mode de production
- les contrôles

A noter que le logo français de l'agriculture biologique est connu par la quasi-totalité de la population française alors que le logo européen n'est connu que par 50% de la population française.



Logo français de l'agriculture bio



Logo européen de l'agriculture bio

## Retour sur les aides à l'Agriculture Biologique (AB)

***En France, l'enveloppe de l'aide à l'agriculture biologique dans le cadre du 1er pilier de la PAC s'élèverait à 106 millions d'euros en 2013. Il faut également noter que la notification auprès de l'Agence Bio n'est plus un critère d'éligibilité pour bénéficier du soutien à l'agriculture biologique (maintien ou conversion). Cependant, cette notification reste obligatoire dans le cadre de l'application du règlement de l'agriculture biologique selon les modalités définies par l'Agence Bio.***

## Les aides à la conversion à l'AB

Une enveloppe de 56 millions d'euros serait consacrée à ce dispositif en 2013. Afin d'éviter tout effet d'aubaine, cette aide est soumise à une obligation d'engagement en mode de production biologique pendant 5 ans.

Type de cultures	Montant (euros/ha)
Maraîchage et arboriculture	900
Cultures légumières de plein champ, viticulture et PPAM	350
Cultures annuelles et prairies temporaires	200
Prairies et châtaigneraies	100
Landes, parcours et estives	25

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales

## Les aides au maintien à l'AB

***Pas de changement par rapport à 2012 pour l'enveloppe de 50 millions d'euros qui est allouée à l'aide au maintien à l'agriculture biologique. Le montant unitaire de l'aide à l'hectare est variable selon 5 catégories de cultures.***

Type de cultures	Montant (euros/ha)
Maraîchage et arboriculture	590
Cultures légumières de plein champ, viticulture et PPAM	150
Cultures annuelles et prairies temporaires	100
Prairies et châtaigneraies	80
Landes, parcours et estives	25

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales

## Le crédit d'impôt

La loi de finance rectificative pour 2012 reconduit sans changement pour deux ans ce dispositif, soit jusqu'au 31 décembre 2014.

Une entreprise exerçant une activité agricole peut bénéficier du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique à condition qu'au moins 40 % de ses recettes agricoles proviennent d'activités agricoles relevant du mode de production agriculture biologique.

Les exploitations qui sont titulaires d'un contrat territorial d'exploitation (CTE) ou d'un contrat d'aide à l'agriculture durable (CAD) comprenant des mesures et aides à la conversion à l'agriculture biologique sont exclues de ce dispositif. Toutefois si au moins 50 % de la surface

de leur exploitation est déjà en mode de production biologique hors programme de conversion, l'exploitant peut bénéficier de ce dispositif.

Les entreprises qui bénéficient, par ailleurs, d'une aide européenne à la conversion ou au maintien à l'agriculture biologique peuvent cumuler le bénéfice de ces aides et du crédit d'impôt, dans une limite globale, par entreprise, de 4 000 € par an. Le crédit d'impôt est de 2 500€ maximum par exploitation. Pour les entreprises qui bénéficient d'autres aides européennes, si la limite de 4 000 € est dépassée, le crédit d'impôt est diminué à concurrence du montant des aides excédant 1 500 €.

Le crédit d'impôt est toujours placé sous le régime des aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles. Concernant les GAEC, les montants de 2 500 €, 1 500 € et 4 000 € sont multipliés par le nombre d'associés, sans que le crédit d'impôt ainsi obtenu puisse excéder 3 fois le crédit d'impôt calculé pour une entreprise.

## Réforme de la PAC

Une nouvelle PAC est en négociation, actant la fin des références historiques individuelles. Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'Agriculture et au développement rural, maintient le principe d'une mise en œuvre en 2014, mais ferait preuve de flexibilité sur l'application de certains éléments de la réforme concernant plus particulièrement les aides directes. Ainsi, compte tenu de la nécessité, pour les agences de paiements, d'adapter leurs systèmes, les demandes d'aides 2014 seraient basées sur le système actuel. Les demandes de paiements pour 2015 seraient les premières intégrées dans le nouveau système de gestion : la convergence interne ou le verdissement seraient réellement appliqués avec la demande d'aides de 2015. Les exploitations bio pourront bénéficier automatiquement du verdissement de la PAC.

L'agriculture biologique retournera dans le second pilier et rentrera dans les thématiques environnementales. Il s'agit de favoriser les conversions ou le maintien des exploitations en agriculture bio. Les soutiens devront trouver un cofinanceur (25%) national ou régional.

***Les eurodéputés ont repris la proposition française : possibilité aux états membres de « sur-primer » les 50 premiers hectares des exploitations dans un pourcentage à définir jusqu'à une limite de 30 % de l'enveloppe nationale des paiements directs. Le ministre français voit dans un renforcement de l'aide sur les 50 premiers hectares le moyen d'éviter que la convergence des aides PAC ne pénalise les petites exploitations d'élevage ou de polyculture élevage. Reste à trouver la manière de « sur-primer » ces hectares.***

***De grandes inconnues demeurent tels que le montant du budget agricole, le nombre d'hectares éligibles, pouvant encore faire baisser le DPU.***

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>Abréviations</b>	<b>Désignation</b>
CAD	Contrat d'Agriculture Durable
CAB	Conversion à l'Agriculture Biologique
DPU	Droit à Paiement Unique
EBE	Excédent brut d'exploitation
FNAB	Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique
GMS	Grandes et moyennes surfaces
Ha	Hectare
MAB	Maintien à l'Agriculture Biologique
MAET	Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
PAC	Politique agricole commune
PPAM	Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
SAB-C	Soutien à l'Agriculture Biologique Conversion
SAB-M	Soutien à l'Agriculture Biologique Maintien
SAU	Surface agricole utile
SEDARB	Service d'Eco-Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne
SF	Surface fourragère
SFP	Surface fourragère principale
STH	Surface toujours en herbe
UGB	Unité gros bovin
TL	Terres labourables
UTAF	Unité de travail agricole familiale
UTH	Unité de travail humain
VA	Vache allaitante
VL	Vache laitière

Imprimé en avril 2013